LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5354 - MARDI 22 DÉCEMBRE 2015
www.Jeune-Independant.net direction@jeune-Independant.net



ACCIDENTS DE LA ROUTE

Plus de 4 000 morts en Algérie en 2015

Page 24

L'Accord avec l'UE n'arrange plus l'Algérie

DÉSÉQUILIBRE ENTRE IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS



L'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) dans sa forme actuelle n'arrange plus l'économie du pays tant il se limite aux segments de l'importation qui rongent les caisses de l'Etat sans aucune plus-value sur le plan de la croissance. En vue de rectifier le tir et de favoriser une option rentable, l'Algérie s'engagera, en janvier prochain, dans un processus d'évaluation de l'accord avec l'UE qui consacre le partenariat et l'investissement au lieu de l'importation des matières de large consommation.

Page 2



LA MINISTRE FRANÇAISE DE LA JUSTICE, CHRISTIANE TAUBIRA, À ALGER

«Coopération intense contre le terrorisme entre la France et l'Algérie»

Page 3



LA BALANCE COMMERCIALE DE L'ALGÉRIE DÉFICITAIRE DE 12,6 MILLIARDS DE DOLLARS

Les fortes importations mettent le pays en danger

Page 2



L'ALGÉRIE A PARTICIPÉ À DES MANŒUVRES MILITAIRES EN AFRIQUE DU SUD

Les forces aéroportées et des forces aériennes déployées

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



L'ALGÉRIE A PARTICIPÉ À DES MANŒUVRES MILITAIRES EN AFRIQUE DU SUD

Les forces aéroportées et des forces aériennes déployées

Pour la première fois depuis l'indépendance du pays des unités militaires algériennes ont été déployées hors du territoire national dans un exercice d'entrainement avec des forces africaines. Les troupes de l'ANP vont désormais participer à des opérations de lutte contre le terrorisme dans le cadre de la force africaine d'intervention. C'est ce qu'a révélé le ministre des Affaires étrangères, RamtaneLamamra, hier à Oran. « L'Algérie a participé à des manœuvres militaires, il y a quelques jours en Afrique du Sud, dans le cadre de la lutte anti-terroriste », a-t-il dit. Ces manœuvres militaires ont été organisées par le Commissariat pour la Paix et la Sécurité de l'Union Africaine en Afrique du Sud.L'Algérie a déployé des unités militaires : «Pour la première fois, des unités africaines ont pris part à ces manœuvres pour se préparer et s'adapter sur le terrain en cas d'attentats terroristes», a précisé le ministre qui a ajouté que l'Algérie a déployé des forces aéroportées et des forces aériennes importantes : «Le plus grand problème rencontré est celui du déploiement rapide. A ce titre, l'Algérie a participé au transport des unités militaires des pays de l'Ouest de l'Afrique vers l'Afrique du Sud», a-t-il encore ajouté. Pour rappel, la constitution algérienne interdit toute intervention de l'armée algérienne à l'étranger. La participation de l'ANP à des manœuvres en Afrique du Sud augure-t-elle un revirement stratégique de la doctrine qui a prévalu jusque-là. Y'aura-t-il un virage dans la doctrine de défense algérienne vers une collaboration opérationnelle plus active dans la région avec ses partenaires régionaux et occidentaux ?L'armée algérienne coopère avec beaucoup de pays de la Méditerranée dans le cadre d'exercices conjoints notamment en partenariat avec l'OTAN. Il y a eu même un rapprochement entre les armées algérienne et française début mai à la frontière nord-est du Mali . C'est ce que donne à penser l'affaire de Tin Zaouaten. Un groupe djihadiste y a été intercepté et décimé par les soldats algériens après avoir été chassé du massif des Ifoghas par les soldats français du 2e régiment étranger de parachutistes qui s'illustra pendant la guerre d'Algérie. Que ce soit des exercices navales ou terrestres l'ANP participe chaque année à des exercices conjoints avec d'autres forces étrangères. Bien qu'elle se présente comme un «exportateur de stabilité», l'Algérie n'en continue pas moins de donner la priorité à sa sécurité intérieure. Mobilisées aux frontières et sur les sites d'extraction de pétrole et de gaz, l'ANP et les autres forces de sécurité maintiennent pour l'heure la posture défensive. La diplomatie se chargeant de traiter les dossiers politiques régionaux et d'ouvrir la voie à de futurs processus de résolution des crises.

Hocine Adryen

LE PARTENARIAT À LA PLACE DES IMPORTATIONS

L'Accord avec l'UE n'arrange plus l'Algérie

L'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) dans sa formule actuelle n'arrange plus l'économie du pays tant il se limite aux segments de l'importation qui rongent quasiment les caisses de l'Etat sans aucune plus-value sur le plan de la croissance.



En vue de rectifier le tir et favoriser une option rentable, l'Algérie s'engagera en janvier prochain dans un processus d'évaluation de l'accord avec l'UE qui consacre le partenariat et l'investissement au détriment de l'importation des matières de large consommation. «Dix ans après l'entrée en vigueur de cet accord, il est nécessaire d'aller vers une nouvelle étape, celle du partenariat», a fait savoir, hier, le directeur de la coopération avec l'UE et les institutions européennes auprès du ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani. Ainsi, il est prévu l'instauration d'un nouveau système des licences d'importations à partir de 2016. Une rencontre d'information entre les responsables algériens chargés du dossier et les représentations des ambassades des pays de l'UE s'est tenue à Alger pour justement explorer les modalités d'octroi des licences. De son côté, le secrétaire général du MAE, Abdelhamid Snousi Briksi, a estimé que cette évaluation de l'accord d'association visait le renforcement des relations de coopération dans le cadre d'une prise en charge «réelle» et «équilibrée» des intérêts et des attentes «légitimes» des deux parties. Le recours massif aux importations depuis l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'UE le 1er septembre 2005 a fini par prouver ses imperfections voire ses dangers, aux yeux de la partie algérienne. Toutefois, il ne s'agit pas pour l'Algérie de remettre en cause l'accord dans sa globalité mais d'adapter le volet commercial à ses besoins en tenant compte de la réalité financière du pays induite par la crise pétrolière et par les sombres perspectives de reprise des cours dans les trois prochaines années. D'autant que l'Accord n'a pas atteint ses objectifs depuis sa mise en œuvre notamment en matière d'investissements rentables et générant des profits. Lors du Conseil des ministres, tenu en octobre dernier, le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra avait informé le Président Abdelaziz Bouteflika de la nécessité de réévaluer les volets économique et commercial de l'accord d'association avec l'UE «qui n'a pas, selon lui, réalisé les objectifs attendus en matière d'investissements européens en Algérie».

Le Conseil des ministres avait convenu que la chute de près de la moitié des revenus extérieurs du pays, du fait de la crise du marché pétrolier, «rend davantage nécessaire cette évaluation que l'Algérie réalisera conjointement avec l'UE conformément aux dispositions de l'accord . Lors de la dernière visite en Algérie de la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, la partie européenne avait officiellement notifié son accord à la demande algérienne, ouvrant ainsi la voie aux discussions pour adapter les échanges économiques et commerciaux entre les deux parties, aux termes de l'accord d'association basé sur la réciprocité des intérêts et sur les avantages mutuellement partagés.

Les exportations algériennes hors hydrocarbures vers cette zone, constituées essentiellement des produits énergétiques et miniers dérivés, ont enregistré une timide amélioration par rapport aux importations en provenance de l'UE depuis l'entrée en vigueur de l'accord d'association. Une récente évaluation de l'impact de l'accord d'association (2005-2014), réalisée par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), a fait observer que les exportations algériennes hors hydrocarbures vers l'UE se sont établies à seulement 12,3 milliards de dollars sur dix ans contre 195 milliards de dollars d'importations algériennes auprès l'Europe, un déséquilibre désormais intenable.

K. M.

LA BALANCE COMMERCIALE DE L'ALGÉRIE DÉFICITAIRE DE 12,6 MILLIARDS DE DOLLARS

Les fortes importations mettent le pays en danger

LES IMPORTATIONS tous azimuts de l'Algérie aggravent les finances du pays et le mettent carrément en danger. Elles ont atteint 47 milliards de dollars entre janvier et novembre 2015, contre des exportations d'un peu plus de 34 milliards de dollars.

Malgré les appels incessants de tous, hauts responsables, producteurs, économistes et autres, les importations continuent d'enregistrer des montants considérables, rendant ainsi caduques les exportations que peut réaliser le pays, dans un contexte marqué par une forte chute des prix du pétrole.

La situation est d'autant plus alarmante que les hydrocarbures sont la seule ressource exportable de l'Algérie, les autres produits ne représentant qu'un infime revenu, pour ne pas dire des miettes.

Le pire que tout le monde craignait s'est réalisé en cette année 2015. Le déficit s'est aggravé de mois en mois, sans que ces importations que tout le monde appelle à réduire ne connaissent une quelconque baisse. Au contraire. Elles se sont de plus en plus «fortifiées» pour que leur montant atteigne puis dépasse celui des exportations.

Selon le bilan provisoire établi par le Centre national de l'informatique et des statistiques, la balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 12,626 milliards de dollars (mds usd) sur les 11 premiers mois de l'année 2015, contre un excédent de 5,452 mds usd sur la même période de 2014.

Sur la période allant de janvier à novembre 2015, les exportations ont reculé à 34,371 mds usd contre 59,133 mds usd sur la même période de 2014, soit une chute de 41,88%, selon la même source.

Les importations ont également baissé mais à un moindre rythme. Leur montant reste très important pour atteindre 46,997 mds usd contre 53,681 mds usd (-12,45%). Le taux de couverture des importations par les exportations a, alors, baissé à 73% contre 110% entre les deux périodes de comparaison.

Les exportations d'hydrocarbures ont baissé, passant à 32,36 mds usd contre 56,2 mds usd (-42,42%). Les exportations hors hydrocarbures ont également connu un recul, se chiffrant à 1,916 milliard usd (md usd) contre 2,5 mds usd (-23,36%).

Pour les produits hors-hydrocarbures, les exportations des demi-produits se sont chiffrées à 1,57 milliard usd (-24,52%) alors que celles des biens alimentaires se sont établies à 220 millions de dollars (-22,53%).

Concernant les importations, la tendance baissière a marqué les différentes catégories des produits. Ainsi, les importations des produits alimentaires ont reculé à 8,48 mds usd durant la période de référence en 2015, contre 10,27 mds usd sur la même période de l'année dernière (-17,42%), tandis que les importations des biens de consommation non alimentaires ont baissé à 7,86 mds usd contre 9,47 mds usd (-17%).

A rappeler que sur le seul mois de novembre de l'année 2015, le déficit commercial s'est établi à 1,65 milliard de dollars, contre un excédent de 247 millions de dollars sur le même mois de 2014. Les exportations se sont chiffrées à 2,16 milliards de dollars (mds usd) en novembre dernier, contre 4,95 mds usd en novembre 2014 (-56,26%). Quant aux importations, elles ont reculé à 3,81 mds usd contre 4,7 mds usd (-18,9%).

Tania Gacem

ACTUALISATION DE CONVENTIONS DANS LE DOMAINE JUDICIAIRE

LA FRANCE VEUT-ELLE SE DÉBARRASSER DE «SES» ISLAMISTES ?

En mettant l'accent sur le souci des deux pays, notamment, oserons-nous presque l'affirmer, celui de la France «d'actualiser les conventions qui les lient», Mme Christiane Taubira en mission à Alger semblait porteuse d'une conduite que son pays désire mettre à exécution au plus tôt.


A. Ryad/LJI

La ministre française de la Justice avait tenu aussi à préciser devant le garde des Sceaux algérien que les deux pays ont désormais une vision commune. «Nous regardons vers l'avenir et nous sommes soucieux d'actualiser les conventions qui lient nos deux pays, lesquelles méritent aujourd'hui d'être retravaillées», a-t-elle dit, en précisant par ailleurs que «l'Algérie et la France n'ont pas de points de désaccord».

«Deux points semblaient faire obstacle et étaient liés à des malentendus entre nos administrations», a assuré la ministre. En ce qui concerne les conventions qui vont être actualisées «celles-ci concernent la coopération judiciaire et l'extradition entre nos deux pays car notre perception est convergente», a expliqué Mme Taubira. Autres temps, autres mœurs…

Les attentats du 13 novembre dernier ont fini par réveiller la conscience outre-Méditerranée. L'Algérie qui a subi les affres du terrorisme durant la décennie rouge n'a eu de cesse d'alerter la communauté internationale, européenne notamment, sur les dangers transfrontaliers de l'extrémisme sous toutes ses formes. Un appel qui, rappelons-le, n'a eu d'échos que dans de rares cas. La France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, pour ne citer que ces trois pays, avaient affiché alors des réticences si ce n'est un niet presque catégorique aux multiples doléances de l'Etat algérien rien que pour mettre fin aux manipulations de «militants» du FIS dissous, notamment ceux ayant basculé dans les actes de terrorisme sous la férule des groupes islamiques armés et qui, pour la plupart, étaient hébergés et jouissaient même de protections des chancelleries européennes, osant même appeler à partir de ces pays aux massacres d'Algériens.

Des dizaines d'entre eux reconnus coupables et condamnés par la justice algérienne ont eu droit à des «protections», au moment où des dizaines de milliers d'Algériens tombaient sous les balles assassines d'un terrorisme aveugle.

Hormis ceux dont l'implication dans des attentats ou des projets d'attentat sur le sol européen a été reconnue par la justice de ces Etats puis jugés in situ, aucun condamné par les tribunaux algériens n'a pu être récupéré par la justice algérienne.

Un exemple édifiant et qui suscite cette semaine justement la polémique en France est celui de Merouane Benahmed. Condamné en 2006 à dix ans de prison par le tribunal correctionnel de Paris, avec 26 autres islamistes, Benahmed était accusé d'avoir projeté des attentats dans ce pays entre 2001 et 2002 dans le cadre de l'affaire dite des «filières tchétchènes». Bien que condamné à mort par contumace par la justice algérienne, il n'a pu être extradé malgré la demande de l'Algérie. La Cour européenne des droits de l'Homme a jusque-là refusé son extradition sous prétexte qu'il encourait la mort.

D'ailleurs, Merouane Benahmed, sorti en 2011 après avoir purgé sa peine, continue de faire l'objet d'assignation à résidence. Transféré depuis d'une région à l'autre, Benahmed continue de susciter les réticences des habitants des villes où il est «imposé». La dernière en date est la ville d'Evron, au nord-ouest de la France où l'homme, âgé aujourd'hui de 42 ans, est arrivé, samedi dernier. Une arrivée difficile à accepter pour les habitants de cette ville et aussi pour le maire de la localité qui a déclaré aux médias de son pays ne «pas avoir eu le choix». Une présence dont la France semble vouloir se débarrasser. Benahmed avait fui l'Algérie en 1999.

Un autre cas, celui du Franco-Algérien Djamel Beghal. Ce dernier a été condamné en France à dix ans de prison après avoir été accusé de fomenter des attentats contre des intérêts américains sur le sol français. Arrivé en France en 1987 dans le cadre d'une bourse d'études, il a été arrêté au milieu des années 1990 lors de perquisitions dans les milieux islamistes proches de la mouvance djihadiste. Il sera impliqué dans plusieurs affaires et même reconnu proche d'un des frères Kouachi, présumés auteurs des attentats des 7 et 9 janvier 2015 à Paris. Les autorités de ce pays ont tenté maintes fois de l'extrader vers l'Algérie, mais la Cour européenne des droits de l'Homme s'était opposée sous prétexte qu'il encourrait des «actes de maltraitance et de torture». Dans ce cas précis, l'extradition d'ailleurs peut sembler ne pas intéresser l'Algérie puisqu'il n'a fait l'objet d'aucun mandat de recherche.

Ainsi donc, disposée à collaborer, et Tayeb Louh l'a laissé entendre, l'Algérie a encore une fois prouvé qu'elle n'est pas insensible à la sécurité des autres pays. «La coopération dans les domaines judiciaire et institutionnel est appelée à se développer davantage entre la France et l'Algérie, car il y a une volonté politique forte dans ce domaine», a précisé M. Louh au terme de ses entretiens avec son homologue française. Il a précisé qu'un groupe d'experts des deux pays travaille dans ce sens pour parvenir à l'actualisation de deux conventions et faire ainsi face aux «défis» auxquels sont confrontés les deux pays.

Désormais tourné vers l'avenir, l'Etat algérien voudrait exploiter ce retour de manivelle pour contribuer à endiguer le phénomène qui a pris des proportions telle, qu'aucun pays n'est en mesure d'y faire face seul. La collaboration s'avère être une mesure stratégique…

Amine B.

LA MINISTRE FRANÇAISE DE LA JUSTICE, CHRISTIANE TAUBIRA, À ALGER

«Coopération intense contre le terrorisme entre la France et l'Algérie»

TOUT EN RECONNAISSANT l'expertise algérienne en matière de lutte contre le terrorisme, la ministre française de la Justice, Garde des Sceaux, Christiane Taubira, a affirmé hier à Alger la nécessité pour l'Algérie de consolider son système de lutte pour l'adapter au contexte actuel. «Certes, vous avez une expertise particulière et utile car vous avez été amené vous-même à disséquer le terrorisme mais il faut aller au-delà pour ajuster les ripostes contre ce fléau destructeur», a-t-elle affirmé lors d'une conférence de presse tenue conjointement avec son homologue Tayeb Louh. La ministre a rappelé la décennie noire vécu par l'Algérie que «certains avaient appelé décennie rouge».

Elle a admis que les algériens se sont sentis seuls et «délaissés» durant cette période et ont été même mis au band des accusés par la communauté internationale. Pour souligner la menace du terroriste et la nécessité d'»accumuler» les connaissances sur ses circuits financier internationaux et ses capacités en termes de logistique et de recrutement, la ministre française a prévenu que «ses tueurs de masse» ont une grande maitrise des moyens technologique et la modernisation du système financier ainsi que la libre circulation des personnes a grandement faciliter leur capacité de nuire, d'où la nécessité d'adopter des luttes nouvelles contre ses méthodes nouvelles. «Il faut avoir une attitude impitoyable, clairvoyante et efficace», a-t-elle insisté en affirmant que la France et l'Algérie sont engagées pour une coopération intense dans le cadre de «l'action internationale» de lutte contre le terrorisme. Taubira a même préconise l'élaboration d'une doctrine contre le terrorisme afin d'assécher ses sources de financement, et confisquer ses moyens et sa capacité de se répandre.

Affaire Tibhirine : «Il est temps d'avoir des réponses»

Interrogé sur l'affaire des moines de Tibhirine, la garde des Sceaux, a répondu que «il est temps d'arriver à des réponses». Elle a assuré qu'il y a une coopération «intense» entre les deux partis et les juges d'instruction français ont la possibilité de se rendre en Algérie pour contribuer à l'enquête sur le meurtre des sept moines. Interrogé sur le recrutement des terroristes, la ministre française a indiqué que les groupes terroristes qui utilisent particulièrement les réseaux sociaux recrutent leurs membres à travers le monde, citant pour exemple, l'organisation terroriste Daech autoproclamée «Etat islamique», dont 25 000 de ses éléments proviennent de plusieurs pays, notamment les pays d'Europe et d'Amérique.

Pour bloquer ses capacités de recrutements elle a indiqué que la France a mis en place en avril 2014 un centre national de prévention de la radicalisation. Le centre en question a reçu jusque là 400 appels au cours desquels 3900 personnes ont été signalées dont 60 % sont des hommes, 77 % des jeunes majeurs récemment converti et 10 % qui sont effectivement parti pour combattre en Irak et en Syrie.

Le centre compte actuellement 145 français sur les zones de combats, 700 candidats au départ et 250 qui sont revenus dans leur pays.

Z. M.

Louh : 8 Algériens toujours à Guantánamo et 18 autres bientôt rapatriés

POUR SA PART, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a répondu sur une question des journalistes relative aux algériens détenus par les américains à Guantánamo, le ministre a affirmé qu'ils sont au nombre de 26 dont la moitié ont participé à la guerre de l'Afghanistan. Il a ajouté que des responsables algériens se sont déplacés spécialement aux Etats-Unis pour s'enquérir de leur sort et se sont entendus avec les autorités américaines pour recevoir 18 d'entres eux. «Ces personnes ont été traduites en justice. Certaines ont été condamnées d'autres ont été acquittées. Reste huit autres prisonniers qui vont être livrés prochainement aux autorités algériennes selon les procédures judiciaires requises», a-t-il annoncé.

Z. M.

MÉDÉA : Irrigation d'appoint pour lutter contre la sécheresse

LES CONDITIONS météorologiques difficiles qui sévissent depuis plusieurs semaines, ont obligé les agriculteurs à recourir à l'irrigation d'appoint pour sauver leurs terres des effets de la sécheresse. Selon des données fournies par la Direction des services agricoles, 1.000 hectares reçoivent l'irrigation d'appoint afin de parer au manque de précipitations qui se sont prolongées depuis plusieurs semaines et ont causé un stress hydrique ayant touché d'importantes superficies agricoles.
Cette situation a eu des conséquences néfastes sur les superficies emblavées dont 20% des terres semées et labourées souffrent du manque de pluie et doivent faire l'objet de mesures d'irrigation d'appoint. Il est recommandé de recourir à cet appui technique chaque fois que le manque de précipitations dure au-delà de trois semaines en ce qui concerne particulièrement les céréales, selon les avis des techniciens. La sécheresse, qui a déjà touché 20% des superficies céréalières, a notamment touché certaines espèces dont l'orge et la vesce-avoine. Pour qu'il soit conseillé aux agriculteurs d'éviter l'évapotranspiration. La pratique de l'irrigation d'appoint a été recommandée aux céréaliers de la wilaya qui ont déjà acquis des enrouleurs d'irrigation, mesure palliative prise par les services concernés dans l'espoir de voir le retour des pluies pour très bientôt. Jusqu'alors, indique-t-on, 61 kits d'irrigation ont été distribués aux agriculteurs par la direction des services agricoles et 93 autres kits ont déjà été livrés aux céréaliers par la coopérative des céréales et légumes secs de Berrouaghia. Parmi les autres mesures préconisées par les services d'appui technique de la Direction des services agricoles, l'encouragement des agriculteurs à retarder les semailles jusqu'au début du mois de janvier.
La sécheresse qui sévit sur toute la région suscite quelque appréhension chez les paysans qui craignent pour leurs récoltes et leur cheptel. Ce qui a obligé les services agricoles à revoir leurs prévisions céréalières qui ont été fixés à 70 % par rapport aux objectifs.
En effet, la superficie céréalière qui n'a pas subi l'effet du manque de précipitations s'élève à 88.000 hectares, susceptible d'être récoltés à la fin de la campagne si les pluies viennent arroser les plaines à fort potentiel de production céréalière pendant l'hiver et le printemps.
De notre correspondant, Nabil B.

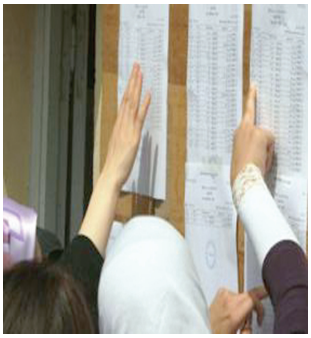
TLEMCEN : Saisie de 3,39 quintaux de kif traité provenant du Maroc

LE SERVICE régional de lutte contre le trafic de drogue relevant de la Sûreté de wilaya de Tlemcen a opéré, dimanche dernier, à la saisie de 3,39 quintaux de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de la Sûreté. Agissant sur informations faisant état d'un réseau de trafic de drogue qui attend l'arrivage d'une quantité importante de kif aux environs du village frontalier de Ouled Kaddour dans la daïra de Maghnia, les policiers ont surveillé les mouvements des narcotrafiquants jusqu'à l'introduction de la marchandise prohibée à l'intérieur d'une maison du nommé C.A.K. (46 ans), un repris de justice, a précisé la même source. La perquisition de cette maison a permis de mettre la main sur la quantité de drogue conditionnée dans 13 colis, ainsi que la saisie d'un véhicule utilisé dans le trafic et de deux motocyclettes de grosse cylindrée, a-t-on ajouté. Signalons que le principal trafiquant a réussi à prendre la fuite et est activement recherché, de même que ses acolytes.

LE CLA FAIT LE BILAN DU 1er TRIMESTRE

Résultats en dessous de la moyenne dans les lycées

La fin du premier trimestre s'est soldée par un bilan qualifié de « non-satisfaisant » sur le plan pédagogique. Plus de la moitié des lycées n'ont pas obtenue une moyenne de 10. « Un bilan qui est en dessous de la moyenne », selon le Conseil des Lycées d'Algérie (CLA).



Dans un communiqué rendu public hier, le CLA a attribué ces faibles résultats au malaise socioprofessionnel et pédagogique que vivent les différents établissements scolaires. Selon l'évaluation du premier trimestre faite par le CLA, 65% des élèves de la 1ere AS n'ont pas eu la moyenne, 45% pour les élèves de la 2e AS et 80% pour les élèves de la 3e AS. D'après la même source, la moyenne générale obtenue par les élèves en première année secondaire est de 8,65/20 et 35% d'élèves seulement ont pu avoir 10 ou plus. Pour ce qui des élèves de la deuxième année secondaire, la moyenne générale enregistrée est de 10,5/20, et 55% d'élèves ont eu plus de 10. Quant à la moyenne générale obtenue par les élèves de terminale elle est évaluée à 07, 86/20, et 20% des élèves ont obtenu 10 et plus.

Lors de son conseil national tenue les 19 et 20 du mois en cours, le CLA a dénoncé « la façon opaque dont été traités les dossiers des enseignants aspirant à des promotions lors des examens organisés par la Tutelle». Ce syndicat s'élève contre la circulaire 003/2015 qui n'a pas été appliquée de la même manière dans toutes les wilayas. «Une chose qui provoquera la colère des enseignants lésés, et les conduirait à un mouvement de protestation au deuxième trimestre, si la Tutelle ne prenait pas ce problème en charge », a menacé le CLA dans le même document. Ce syndicat a par ailleurs interpelé la Tutelle et le gouvernement à se pencher sur le problème des PTLT, les PES des autres paliers et à le résoudre définitivement, par le calcul de leur expérience dans divers concours. Aussi, ce syndicat dénonce le parti-pris de la Tutelle qui a marginalisé certains syndicats de l'Education lors des dernières concertations sur le système d'évaluation des élèves. Cette décision arbitraire et irresponsable est venue suite au refus de ces syndicats de signer la Charte d'Ethique. Il maintient son engagement et sa mobilisation pour la lutte contre la loi de Finances 2016 ainsi que les réformes des systèmes de retraites existants. Devant cet état de fait, le CLA a brandi la menace de reprendre la protesta à partir de la fin du mois de janvier où au début du mois de février. La forme des actions à entreprendre sera, selon la même source, définie après consultation d'autres forces syndicales et bien sûr, une large consultation de la base. Il appelle à cet effet tous ses adhérents à rester vigilants et mobilisés pour les prochaines actions collectives autour de notre plate-forme de revendications. Le CLA s'est félicite de la forte mobilisation de ses adhérents lors de la journée de grève tenue le 18 novembre dernier. » Cette journée a été une grande réussite pour le syndicat car d'autres travailleurs des autres secteurs nous ont rejoints et soutenus ».

Lynda Louifi

BÉJAÏA

Les assurances du wali à l'APW

AUX NOMBREUSES interpellations et inquiétudes des élus APW lors de la session ordinaire tenue, avant-hier, pour l'examen et l'adoption du budget primitif 2016, le wali M. Ouled Salah Zitouni a tenu à s«rassurer» ces derniers que «tous les projets structurants inscrits au profit de la wilaya avancent très bien», souligne la cellule de communication de la wilaya. Il a rappelé qu'après les différentes visites qu'il a effectuées sur sites, des réunions ont été convoquées et celles-ci ont permis d'étudier et lever toutes les contraintes, voire les obstacles entravant la réalisation de ces chantiers. Il dira aussi que «les travaux de réalisation du projet de la pénétrante ainsi que ceux du carrefour des quatre chemins avancent de manière très satisfaisante, depuis que les entreprises travaillent à l'aise et sans contraintes notamment celles relatives aux indemnisations des propriétaires terriens, un problème qui a été pris en charge de manière très sérieuse dès mon installation». «Le wali est déterminé à lancer dans les plus brefs délais les travaux du projet de réhabilitation et de modernisation de la ligne ferroviaire Béjaïa-Béni Mansour», ajoute la même source.
Des réunions de travail ont été convoquées pour relancer ce projet, «repêché», avec les représentants de l'Agence nationale d'études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) et à laquelle ont participé les présidents d'APC concernés par le tracé. «Ce projet structurant a failli être annulé suite aux oppositions citoyennes auxquelles s'est heurtée l'entreprise en charge de cet important projet au niveau de ces chantiers dans la vallée de la Soummam», rappelle-t-on. «Le projet de réhabilitation des gorges de Kherrata avance très bien», ajoute-t-on. Quant à celui du CHU, le Premier responsable de la wilaya a expliqué qu'il a beaucoup plaidé auprès du ministère de la Santé pour le lancement rapide de ce méga projet. «Etant conscient de la nécessité de son implantation, le projet est en bonne voie pour sa réalisation, étant donné que le terrain est déjà choisi pour l'accueillir», explique-t-on. Au cours de cette rencontre, le premier responsable de la wilaya a indiqué que 8 000 aides ont été débloquées dans le cadre de l'habitat rural, depuis son arrivée, comme il a indiqué aussi qu'un dossier pour le transfert du port pétrolier a été transmis au ministre et son étude est en cours. «Plusieurs obstacles ont été levés et des mesures ont été également prises pour booster l'investissement dans la région», selon la cellule de communication de la wilaya. Il y a lieu de rappeler que l'opposition a contesté la réparation du budget, notamment les chapitres 914, 969, 914 et 958 consacrés respectivement aux sections: subventions des associations, programme pour les communes et leurs unités économiques; jeunesse, sport et culture ainsi que le développement agricole et la pêche.

N. Bensalem

ORGANISÉS PAR LA DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Des examens de fin de formation au profit des candidats libres

DES EXAMENS de fin de formation au profit des candidats hors session seront organisés par la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tizi Ouzou du 6 au 10 mars prochain. Selon un communiqué émanant de la même institution, ces examens concerneront les spécialités figurant dans la nomenclature édition 2012, permettant l'obtention d'un certificat de formation professionnelle spécialisée, un certificat d'aptitude professionnelle, un certificat de maîtrise professionnelle, un brevet de technicien et un brevet de technicien supérieur. Les personnes intéressées par ces examens peuvent se rapprocher des services de la Direction compétente avant le 28 janvier prochain en vue de s'inscrire, a indiqué encore le communiqué qui s'est étalé sur les conditions que doivent remplir les candidats pour pouvoir passer les épreuves. Ces derniers devront, en effet, cumuler une expérience professionnelle de trois à cinq ans minimum selon le diplôme souhaité, attestée par un employeur et validée par la sécurité sociale, ou encore être titulaire d'une attestation de formation au sein d'un établissement privé ou étatique.

A. Drifa

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

Peine capitale pour l'assassin de son neveu à Hussein Dey

Le tribunal criminel d'Alger présidé par Omar Benkharchi a prononcé, hier, la peine capitale contre K.Brahim, qui a été reconnu coupable d'homicide volontaire avec préméditation et guet- apens tendu à son neveu K. Mourad.



Selon l'arrêt de renvoi établi par la chambre d'accusation de la cour d'Alger en 2004 et qui dresse la liste de faits de l'assassin, oncle paternel de la victime ; un jeune homme âgé d'une trentaine d'années, a égorgé de ses propres mains son neveu alors plongé dans un profond sommeil, sur son lit à l'intérieur de son lieu de résidence à la rue de Tripoli à Hussein Dey, Alger.
Le suspect ne s'est pas contenté de son acte tuer ; il est allé bruler le corps et dissimuler les cendres à l'intérieur d'un fût sur le toit de la bâtisse, pour se diriger ensuite vers l'aéroport et prendre un vol directement vers les lieux saints de l'Islam et accomplir la Omra.
L'assassin qui vivait en Espagne, et qui est un baron de la drogue, a été soumis à une expertise psychiatrique sur ordonnance judiciaire pour déterminer ses capacités mentales afin de s'assurer de sa responsabilité lors de son horrible crime qui remonte au mois de Juillet 2005, quand les services de sécurité ont procédé son arrestation à l'aéroport «Houari-Boumediene, alors qu'il était de retour d'Arabie Saoudite, après avoir accompli une Omra.
Interrogé par les services de sécurité sur le meurtre de son neveu, après qu'un doigt accusateur a été porté sur lui, par des membres proches de la victime et un nombre de personnes du voisinage, l'accusé a avoué spontanément son crime et a relaté aux services de sécurité, tous les détails du crime, en commençant par la planification de son crime bestial et sa mise en exécution.
Le procureur général qui a requis la peine capitale a estimé que toutes les preuves légales et matérielles relatives à l'accusation sont formelles notamment en ce qui concerne l'intention criminelle. « Il a mis fin aux jours de son neveu pour accaparer l'héritage laissé par son père. Il a sans hésitation aucune assassiné puis incinéré le corps de son neveu avant de se débarrasser des cendres dans une poubelle en plein cœur du quartier populaire d'Hussein Dey»
Le procureur a par ailleurs estimé que le bourreau jouissait de toutes ses facultés mentales et morales au moment des faits, ce qui le rend pénalement entièrement responsable.
Il a en outre considéré que le fait de la démence ne peut être appliqué dans cette affaire pour la simple raison que le mis en cause veut esquiver la responsabilité pénale qui lui incombe.
Coincé par les déclarations contradictoires de son client et des demandes du procureur général Aouadi Brahim, l'avocat de la défense s'est contenté de demander l'application des articles ayant trait aux circonstances atténuantes conformément à l'article 53 du code pénal et l'article 592 du code de procédures pénales.
L'avocat compte introduire lors des prochains jours un pourvoi en cassation auprès la chambre criminelle de la cour suprême sollicitant la révision de la peine prononcée contre son client qui est resté bouche-bée à la lecture du verdict et voulait faire croire aux membres du tribunal juges et jury qu'il ne comprenait absolument rien.

Redouane Hannachi

Le général de corps d'armée, Gaïd Salah, exhorte à la maîtrise des TIC

LE GÉNÉRAL de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, Ahmed Gaïd Salah, a exhorté hier à Alger les forces armées à plus de «vigilance» et de «maîtrise» des technologies de l'information et de la communication (TIC).
Dans une allocution prononcée en son nom par le directeur de la Communication, de l'Information et de l'Orientation au ministère de la Défense nationale (MDN), à l'ouverture d'un séminaire sur «l'Armée nationale populaire (ANP) et les enjeux de la circulation de l'information à travers les réseaux sociaux», le général de corps d'armée, Gaïd Salah a affirmé que «le contexte actuel, nous requière plus de vigilance et de maîtrise de ces technologies, et une sensibilisation permanente des personnels sur leur importance et leur rôle dans le développement de la communication militaire, mais aussi sur les risques induits par leur utilisation inopportune».
Le général de corps d'armée a souligné, selon un communiqué du MDN, que «le séminaire revêt une grande importance, au regard de l'évolution accélérée des TIC dans notre pays, notamment avec l'avènement des services Internet de IIIème Génération et tout ce que cela apporte en termes de rapidité, d'innovation et de prestations, engendrant un intérêt exponentiel envers les réseaux sociaux, et l'échange instantané d'informations, particulièrement celles à caractère sécuritaire traitant des activités des unités de l'ANP».
Le séminaire organisé par la Direction de la Communication, de l'Information et de l'Orientation au Cercle national de l'armée à Béni-Messous, dans le cadre de l'exécution du Plan de communication de l'ANP au titre de l'exercice 2015-2016, a vu la participation des hauts cadres de différentes structures du MDN et de l'état-major de l'ANP. Il vise a mettre «la lumière sur l'importance des TIC au sein de notre institution militaire, de ponctuer l'impact des réseaux sociaux sur l'opinion publique, en faisant ressortir l'importance et l'incidence de ces réseaux dans les pratiques médiatiques actuelles».
La rencontre vise également à «mettre en exergue les mécanismes instaurés par l'institution militaire dans ce contexte, mais aussi le cadre juridique et législatif qui permet une meilleure gestion des informations transitant par ces réseaux et de conjuguer les efforts des différents organes de l'ANP dans le domaine des TIC». Durant le séminaire, d'«importantes conférences ont été données, pour enrichir le thème et répondre aux attentes de l'audience, ce qui reflète le grand intérêt qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP à la sensibilisation des personnels dans ce domaine, à travers les sujets abordés durant les travaux, ainsi que la nécessité de traiter l'information avec vigilance sur les réseaux sociaux», a précisé le communiqué.

S. N.

SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE À ORAN

Reprise à huis clos des travaux

LES TRAVAUX du 3e séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique ont repris à huis clos, lundi à Oran, pour la seconde journée consécutive.
La séance de la matinée a été marquée par la participation de Lakhdar Brahimi, ancien ministre des Affaires étrangères et membre du Groupe des sages de l'Union africaine. Le diplomate algérien dirigera l'atelier consacré à la situation dans la région des Grands Lacs.
Ayant débuté dimanche dernier, ce séminaire de trois jours est une opportunité pour traiter un ensemble de questions liées à la sécurité et à la paix dans le Continent. Il permettra également d'évaluer les actions menées dans ce cadre.
Ce troisième rendez-vous connaît la participation des ministres des Affaires étrangères, en plus de l'Algérie, du Burundi, du Rwanda, de l'Angola, et du vice-ministre du Nigeria ainsi que des experts et des représentants des organisations africaines et onusiennes. En marge des travaux de la première journée, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu avec son homologue rwandaise, Louise Mushikiwabo, et avec Haile Menkerios, secrétaire général a Adjoint des Nations unies et représentant spécial du SG auprès de l'UA pour les questions de paix et de sécurité.

S. N.

OPÉRATIONS DE L'ANP DANS LE SUD DU PAYS

Arrestation de seize contrebandiers de différentes nationalités

SEIZE contrebandiers ont été arrêtés dimanche dernier, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant des secteurs opérationnels de Djanet, Tamanrasset et In Guezzam, a indiquée un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).
« Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Djanet (4e Région militaire) a arrêté, le 20 décembre 2015, onze contrebandiers de différentes nationalités et saisi un véhicule tout-terrain, douze détecteurs de métaux, un groupe électrogène et des téléphones portables », précise la même source. De même, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam (6e Région Militaire) «ont arrêté cinq contrebandiers et saisi un groupe électrogène et un marteau-piqueur», ajoute le communiqué.
Par ailleurs, des éléments des gardes-frontières ont déjoué, à Tlemcen (2e Région militaire), «une tentative de contrebande d'une quantité de carburant s'élevant à 13.060 litres », poursuit-on.
D'autre part, et dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, des éléments des gardes-côtes d'Annaba (5e Région militaire) «ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de dix-huit personnes, à bord de deux embarcations au nord du littoral de la ville d'Annaba». **R. N.**

BLIDA

Célébration de la fête



arabe de la police

ALORS QUE les pays arabes enregistrent, depuis un certain temps, de grandes perturbations causées par des mouvements de révolte, la police arabe a célébré son 43e anniversaire le 18 décembre. Une cérémonie a été organisée à cette occasion lundi après-midi, au siège de la sûreté de la wilaya de Blida, en présence d'Abdelkader Bouazghi, wali de Blida, ainsi que d'autres autorités civiles et militaires. La cérémonie a commencé par la lecture de la lettre envoyée par le général major Abdelghani Hamel, dans laquelle il rend hommage aux éléments de la Sûreté nationale et aux efforts consentis pour garantir paix et stabilité au pays. Il a été également évoqué dans cette même correspondance l'état des lieux concernant le phénomène de la criminalité dans les pays arabes. Ceci devrait inciter les pays à coordonner leurs efforts et à renforcer leur coopération pour lutter contre l'insécurité qui ronge leurs pays respectifs. Il a été fait aussi la lecture de la lettre du Dr Mohamed Ben Ali Koumane, secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur. Dans cette dernière, il a été fait référence à la nécessité de conjuguer les efforts entre les pays arabes ainsi qu'à la formation et aux échanges d'informations sécuritaires. Des promotions de grades, un hommage fait aux anciens, partis à la retraite, ainsi qu'aux familles des éléments de la police assassinés en faisant leur devoir ont fait

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/2015

Le Ministère de la communication lance un appel d'offres national restreint pour l'ameublement et équipement du nouveau siège du Ministère de la Communication, réparti en six (06) lots :

Lot n° 01 : Acquisition de meubles et mobiliers de bureaux (pose, montage et agencement) ;
Lot n° 02 : Acquisition et pose de stores intérieurs, rideaux, tapis et moquette ;
Lot n° 03 : Acquisition de matériels électroménagers ;
Lot n° 04 : Acquisition de matériels de cafétéria et restaurants ;
Lot n° 05 : Equipement de la salle de conférences ;
Lot n° 06 : Acquisition et installation des plaques signalétiques.

Chaque candidat peut soumissionner pour un (1) ou plusieurs lots. Le service contractant peut limiter le nombre de lots à attribuer à chaque soumissionnaire.
1/ Eligibilité et conditions de participation à l'appel d'offres :
Sont éligibles à participer à l'appel d'offres du présent cahier des charges les fabricants, les représentants dûment agréés et les distributeurs répondant à la condition de soumission définie ci-dessous pour chaque lot :
- Avoir réalisé au moins un projet similaire justifié par une attestation de bonne exécution.

2/Retrait du cahier des charges :
Les candidats intéressés pourront retirer le présent cahier des charges directement ou par des représentants dûment mandatés par leurs soins auprès de la Direction de l'Administration et des Moyens- Bureau des Marchés, contre présentation d'un récépissé de versement au régisseur du Ministère de la Communication sis : Avenue des trois frères BOUADOU - BIR MOURAD RAIS ALGER - WILAYA D'ALGER de la somme de Cinq mille dinars algériens (5 000 DA), non remboursable.
3/Durée de préparation des offres :
La durée de préparation des offres est fixée à quarante (40) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse ou *le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP)*.
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

4/Date et heure limite de dépôt des offres :
La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de 09H00 à 12H00.
5/Durée de validité de l'offre
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois, et ce à compter du jour de dépôt des offres et de l'ouverture des plis.
6/ Documents exigés du soumissionnaire et contenu des offres :
Les documents à fournir sont mentionnés dans l'article 16 de l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.
7/Présentation de l'offre :
Les offres accompagnées des pièces exigées devront être élaborées et présentées conformément aux conditions décrites dans le cahier des charges.
Les offres doivent comporter une offre technique (enveloppe A) et une offre financière (enveloppe B).
L'offre du soumissionnaire contiendra les deux (02) enveloppes cachetées et distinctes qui seront mises dans une enveloppe extérieure unique portant la mention suivante :
Appel d'offres national restreint n° 02 /2015
«Ameublement et équipement du nouveau siège du Ministère de la Communication»
A NE PAS OUVRIR
8/Adresse pour le dépôt des offres :
MINISTERE DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
Avenue des trois frères Bouadou Bir Mourad Rais - Alger
9/Ouverture des plis :
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu publiquement le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres au niveau du siège du Ministère de la Communication, sis à avenue des trois frères Bouadou - Bir Mourad Rais Alger - wilaya d'Alger, à 13h00.
NB : Pour plus d'information, les entreprises intéressées par ce présent appel d'offres pourront consulter le site web du Ministère de la Communication : **www.ministèredelacommunication.dz**

Le Jeune Indépendant **du 22/12/2015 / ANEP N° 359 644**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/2015

Le Ministère de la Communication lance un appel d'offres national restreint pour l'acquisition d'un réseau intranet et d'un système de gestion informatique intégrée pour le nouveau siège du Ministère de la Communication, réparti en trois (03) lots séparés.

Lot n° 01 : Mise en place d'une infrastructure de système et réseaux et d'un système d'information ;
Lot n° 02 : Acquisition de matériel informatique et bureautique et support.
Lot n° 03 : Acquisition, installation et configuration du système de gestion de présence du personnel.

N.B. : Chaque candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Le service contractant peut limiter le nombre de lots à attribuer à chaque soumissionnaire.
1/Conditions de participation à l'appel d'offres :
Sont éligibles à participer à l'appel d'offres du présent cahier des charges :
. Pour le lot n° 01 : les intégrateurs et les entreprises spécialisées dans la réalisation des réseaux et des systèmes d'information et la fourniture du matériel informatique ayant réalisé au moins deux projets similaires.
. Pour le lot n° 02 : les intégrateurs, les représentants et les fournisseurs de matériel informatique et bureautique de support ayant réalisé au moins deux projets similaires.
. Pour le lot n° 03 : les intégrateurs, les fournisseurs spécialisés dans l'installation du système de gestion sécurité ayant réalisé au moins un projet similaire.
2/Retrait du cahier des charges :
Les candidats intéressés pourront retirer le présent cahier des charges directement ou par des représentants dûment mandatés par leurs soins auprès de la Direction de l'Administration et des Moyens- Bureau des Marchés, Ministère de la Communication sis à : Avenue des trois frères BOUADOU - BIR MOURAD RAIS ALGER - W1LAYA D'ALGER, contre présentation d'un récépissé de versement au régisseur de la somme de Cinq mille dinars algériens (5 000DA), non remboursable.
3/Durée de préparation des offres :
La durée de préparation des offres est fixée à quarante (30) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP)
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
4/Date et heure limite de dépôt des offres :
La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de 9 H 00 à 12 H 00.
5/ durée de validité de l'offre :
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois, et ce, à compter du jour de dépôt des offres et de l'ouverture des plis.
6/Documents exigés du soumissionnaire et contenu des offres :
Les documents à fournir sont mentionnés dans l'article 16 de l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.
7/Présentation de l'offre :
Les offres doivent comporter une offre technique (enveloppe A) et une offre financière (enveloppe B).
L'offre du soumissionnaire contiendra les deux (02) enveloppes A et B cachetées et distinctes qui seront mise dans une enveloppe extérieure unique portant la mention suivante :
Appel d'offres national restreint n° 03/2015
«Acquisition d'un réseau intranet et d'un système de gestion informatique intégrée, du nouveau siège du Ministère de la Communication»
A NE PAS OUVRIR
8/Adresse pour le dépôt des offres :
MINISTERE DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
Bureau des Marchés
AVENUE DES TROIS FRERES BOUADOU - BIR MOURAD RAIS ALGER - WILAYA D'ALGER
9/Ouverture des plis :
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu publiquement, le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres au niveau du siège du Ministère de la Communication, sis avenue des trois frères Bouadou - Bir Mourad Rais Alger - wilaya d'Alger, à 13h00.
NB : Pour plus d'informations, les entreprises intéressées par ce présent appel d'offres pourront consulter le site web du Ministère de la Communication : www.ministèredelacommunication.dz

Le Jeune Indépendant **du 22/12/2015 / ANEP N° 359 671**

SELON L'ONUSIDA

La lutte anti-SIDA a enregistré des avancées extraordinaires au cours des dernières années

La lutte contre le Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)/Sida a enregistré des «avancées extraordinaires» au cours des 15 dernières années, a annoncé le Programme des Nations Unies pour la coordination des actions de lutte contre le Sida (ONUSIDA).



DR

S'appuyant sur des chiffres relatifs à la lutte contre le virus, l'ONUSIDA s'est félicité, dans un communiqué, que «les avancées de la riposte face au VIH/SIDA au cours des 15 dernières années ont été extraordinaires».
En juin 2015, l'ONUSIDA a estimé que «15,8 millions de personnes avaient accès à la thérapie antirétrovirale, contre 7,5 millions de personnes en 2010 et 2,2 millions de personnes en 2005». A la fin de 2014, les nouvelles infections à VIH avaient «chuté de 35%, depuis le pic de 2000, alors que les décès liés au Sida ont diminué de 42 % depuis le pic de 2004», a estimé l'ONUSIDA à la veille de la tenue à Alger d'une réunion régionale sur l'accélération du dépistage du virus du sida dans la région du Moyen-orient et d'Afrique du Nord (MENA). Organisée par l'ONUSIDA en collaboration avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), vise l'élaboration d'une «feuille de route incluant les approches novatrices pour atteindre les premiers objectifs liés au dépistage».
Dans le cadre des Objectifs de développement durable, la communauté mondiale s'est engagée à mettre fin à l'épidémie du Sida à l'horizon 2030.»Cet objectif ambitieux, a-t-on ajouté dans le communiqué, «offre une opportunité inégalée pour changer à jamais le cours de l'histoire, ce que la génération actuelle doit faire pour les générations à venir». L'ONUSIDA de par son statut de coordonnateur des actions de la riposte au SIDA s'attache à rassembler les partenaires nationaux et régionaux afin de partager ces expériences et donner l'occasion aux pays de faire en sorte que les nouvelles technologies et expériences puissent servir de levier à même de permettre l'accès au dépistage», a précisé le communiqué.

Réunion régionale sur l'accélération du dépistage du sida à Alger

UNE RÉUNION sur l'accélération du dépistage du virus du sida dans la région du Moyen-orient et d'Afrique du Nord (MENA) a été organisée, hier à Alger avec la participation d'experts nationaux et étrangers.
La réunion est initiée par le Programme des Nations Unies de coordination des actions de lutte contre le Sida (ONUSIDA) en collaboration avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a précisé ONUSIDA dans un communiqué.
La réunion régionale, dont les travaux s'étalent sur deux jours, vise à «soutenir les pays de la région MENA à accélérer leur riposte par l'amélioration de l'approche du dépistage et du traitement dans le cadre des 90-90-90», (90% des personnes vivant avec le Virus de l'immunodéficience humaine (VIH) connaissent leur séropositivité, 90% des personnes conscientes de leur séropositivité ont accès au traitement, et 90% des personnes sous traitement atteignent des niveaux de VIH indétectables dans leur organisme).
La rencontre tend également, selon le communiqué, à l'élaboration d'une «feuille de route incluant les approches novatrices pour atteindre les premiers objectifs liés au dépistage». Elle s'inscrit dans le cadre du suivi de la réunion mondiale sur la démocratisation du dépistage du VIH, de la mise en oeuvre de la stratégie arabe de lutte contre le VIH, et de l'appel d'action d'Alger de la réunion de haut niveau sur les femmes leaders: «Egalité entre les genres et le VIH/Sida». La réunion verra ainsi la participation de responsables des agences onusienne de lutte contre le VIH/Sida, des ministères de la Santé de la région MENA, des experts du laboratoire et des Centres de traitement du VIH/Sida et des partenaires internationaux. L'ONUSIDA de par son statut de coordonnateur des actions de la riposte au Sida, s'attache à rassembler les partenaires nationaux et régionaux afin de partager ces expériences et donner l'occasion aux pays de faire face en sorte que les nouvelles technologies et expériences puissent servir de levier à même de permettre l'accès au dépistage, a précisé le communiqué.

Chirurgie bariatrique: des dizaines d'opérations effectuées à l'EHU d'Oran

DES DIZAINES d'opérations de chirurgie bariatrique ont été effectuées au service de chirurgie viscérale et laparoscopique à l'Etablissement hospitalo-universitaire «1er novembre» d'Oran, a-t-on appris du chef de service. Sept à huit patients souffrant d'obésité sont opérés chaque trimestre dans le service de chirurgie viscérale et laparoscopique depuis le lancement de la chirurgie bariatrique en 2013, a indiqué Pr Mohamed Boubkeur, lors d'une conférence de presse animée à l'EHU d'Oran, soulignant que les personnes opérées reprennent rapidement leurs activités quotidiennes.
La chirurgie laparoscopique favorise un rétablissement rapide des patients qui peuvent quitter la clinique après quelques jours seulement après l'opération, a-t-il rappelé ajoutant que l'utilisation de la voie coelioscopique rend l'acte chirurgical moins douloureux, moins invalidant et nécessite une courte durée d'hospitalisation.
Cette technique consiste à sectionner la partie supérieure de l'estomac par laparoscopie, de manière à ne garder qu'une petite poche gastrique créée par agrafage. Une fois réduite, l'estomac est directement relié à une portion de l'intestin. La majeure partie de l'estomac et le premier mètre d'intestin sont déconnectés et ne participent plus à la digestion, a-t-il expliqué. «La chirurgie bariatrique est une chirurgie mini invasive certes mais très délicate et nécessite une préparation du malade pour une période d'une année, afin d'effectuer tous les bilans et analyses nécessaires, pour être sain de toutes les maladies, aussi minimes qu'elles soient, sauf celles liées à l'obésité», a-t-on encore souligné.
Un témoignage a été présenté lors de cette rencontre par une mère de famille quadragénaire qui souffrait depuis longtemps d'un surpoids (plus de 132 kg), d'un diabète, de l'hypertension et de sérieux troubles de sommeil. Après être opérée, cette femme a perdu plus 40 kg en 6 mois et elle a retrouvé «goût à la vie», selon ses propos. Dans le même cadre, le chef de service de chirurgie viscérale et laparoscopique a annoncé le lancement, le 24 janvier prochain, de la chirurgie réparatrice (plastique) pour les patients ayant subi une chirurgie bariatrique.
Accompagné de son équipe de chirurgie, Pr Boubkeur a, d'autre part, rappelé les efforts déployés en matière de chirurgie, notamment l'initiation de nouvelles techniques et leur vulgarisation à travers le territoire national et en matière de formation avec les mission de parrainage et de jumelage avec différents établissements sanitaires du pays.
«Avec les moyens que nous avons, nous sommes parvenus à faire beaucoup de choses et la qualité de la chirurgie algérienne a été reconnu par l'Académie française de chirurgie lors d'une récente réunion franco-algérienne à Paris», a-t-il soutenu.
Le Pr Mohamed Boubkeur a été admis à l'Académie française de chirurgie en reconnaissance à ses efforts déployés en matière de chirurgie depuis des décennies et à la qualité de ses communications.


DR

Burundi : un système d'alerte régionale contre le choléra est «plus que nécessaire»

UN SYSTÈME d'alerte régionale contre le choléra sous forme d'une synergie entre les pays des Grands Lacs, est «plus que nécessaire», a estimé le chef en charge de la santé et de la nutrition à la représentation de l'UNICEF-Burundi, Sophie Léonard. Cette experte en médecine de santé publique, a révélé qu'actuellement, des informations concordantes font état de quelques cas suspects de résurgence du choléra au Burundi et dans des pays directement limitrophes comme la Tanzanie et la République démocratique du Congo (RDC). Pour l'UNICEF, a-t-elle recommandé, «une synergie régionale, en jouant à la fois sur le front de la prévention et du traitement, est plus que nécessaire pour une meilleure maîtrise des épidémies récurrentes, car on trouve du choléra dans tous les pays se trouvant autour du lac Tanganyika.»
La vulgarisation du système d'alerte régionale serait primordiale pour une action anticipative contre l'extension du choléra dans l'espace et dans le temps, a souligné Dr Léonard en précisant que la préparation de la réponse dans les provinces burundaises frontalières, serait une véritable avancée dans la lutte engagée contre le choléra. Le choléra est une maladie qui se présente sous forme d'une diarrhée aqueuse très abondante. Dans un élan d'amélioration de la réponse, l'UNICEF-Burundi est en train d'expérimenter une formule non encore totalement fonctionnelle à travers l'équipement en téléphones mobiles aux agents des centres de santé se trouvant dans les zones à risque de choléra, avec un numéro «vert» pour informer, en temps réel, sur les cas suspects au niveau de cette maladie. Le Burundi a connu en juillet dernier une recrudescence de cas de choléra, favorisée par le rapatriement de Tanzanie des récents réfugiés burundais provoqués par l'éclatement d'une nouvelle crise politico-sécuritaire fin avril 2015.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE
BUREAU DES MARCHES ET PROGRAMMES
N.I.S N° 09841001 5001 056

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE RELATIF D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 25/DAL/2015

La Direction de l'administration locale de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offre national restreint pour **ACHEVEMENT DE RÉALISATION DE DEUX MARCHES COUVERTS EN SUPERPOSITION A BOUIRA (1er tranche)** .

Les entreprises intéressées par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de « **LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE DE LA WILAYA DE BOUIRA** », Contre payement de la somme de **(1500 DA)**

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et porter pour **ACHEVEMENT DE RÉALISATION DE DEUX MARCHES COUVERTS EN SUPERPOSITION A BOUIRA (1er tranche)** .

A ne pas ouvrir et adressée à :

« Monsieur le Directeur de L'administration Locale de la Wilaya de Bouira »

A) L'OFFRE TECHNIQUE COMPORTERA LES PIECES SUIVANTES :

1) Registre de commerce dans le domaine de réalisation des travaux **BTPH**. Il s'avère à cet effet nécessaire de joindre une copie du registre de commerce précisant la constitution ou le statut juridique, le lieu d'enregistrement, le principal lieu d'activité et éventuellement une procuration écrite du signataire de la soumission, pour engager le soumissionnaire.
2) Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie **02** ou plus activité principal bâtiment (Copie).
3) Un casier judiciaire en cours de validité (Original)
4) Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier (Original ou copie).
5) Une attestation de mise à jour **CNAS, CACOBATPH et CASNOS** (Originale ou copie).
6) Le statut de l'entreprise s'il agit d'une société (Copie).
7) Carte d'immatriculation fiscale (Copie).
8) Liste des moyens humains justifiés par les attestations d'affiliations de CNAS à mettre à la disposition du chantier.
9) Liste du matériel avec cartes grises accompagnée des contrats d'assurance valide pour matériel soumis à immatriculation ou factures d'achat ou PV d'huissier de justice ou commissaire-priseur à mettre à la disposition du chantier
10) Bilans fiscaux des trois dernières années (Copies)
11) Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés (Originale ou copie).
12) La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
13) Déclaration de probité.

B) L'OFFRE FINANCIERE COMPORTERA LES PIECES SUIVANTES :

1- Lettre de soumission.
2- Bordereaux des prix unitaires.
3- Devis quantitatif et estimatif.
4- Planning de réalisation des travaux.

Le cocontractant retenu doit présenter les copies originales des documents Pour le service contractant afin de s'assurer de effectuant l'opération de comparaison avec l'offre choisie initialement.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les offres doivent être déposées ou parvenir au siège de la Wilaya (Direction de L'administration Locale).

Ce jour et l'heure limité de dépôt des offres sont fixés a **15** jours à **1 3h30** a compté de la première parution de avis d'appel d'offres paru aux quotidiens nationaux.

Si la date limitée de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dernier jour de dépôt les offres est prorogé au jour ouvrable suivant dans l'intervalle des mêmes horaires fixés.

La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à **13h30**, (cette date ent lieu d'invitation pour les soumissionnaires).

Le Jeune Indépendant **du 22/12/2015 / ANEP N° 359 704**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Ouargla
Delegation Administratif Touggourt
Daira de Temacine
Commune de Temacine
Code fiscale 098430069123522

Avis d'Appel d'Offre National RESTREINT N° 15/2015

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour la réalisation du projet :

Aménagement du Bd principal Med Boudiaf sur 2500 m/l

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis et qualifiés en travaux de construction. (3 EME catégorié et plus) peuvent retirer le cahier de charge auprès du Bureau des Marchés de la commune de Temacine contre le paiement de 2.500.00 DA. Les offres doivent être déposées au Bureau de secritariat du SG de la commune de Temacine

Les offres accompagnées des pièces mentionnées au cahier des charges, doivent être deposeés à l'adresse ci dessus et présentées suivant la formule suivante:

* L' offre technique mise dans une enveloppe fermée et cacheteé portant la mention suivante :

offre technique
Avis d'Appel d'Offre National RESTREINT N° 15/2015
Aménagement du Bd principal Med Boudiaf sur 2500 m/l

* L' offre financiere mise dans une enveloppe fermée et cacheteé portant la mention suivante :

offre financiere
Avis d'Appel d'Offre National RESTREINT N° 15/2015
Aménagement du Bd principal Med Boudiaf sur 2500 m/l

Les deux enveloppes indiquées ci – dessus doivent être mises a leur tour dans une 3 éme enveloppe fermée , anonyme et portant la mention suivante :

A Monsieur Le Président de l'assemblé populaire de la commune de Temacine
Avis d'Appel d'Offre National RESTREINT N° 15/2015
Aménagement du Bd principal Med Boudiaf sur 2500 m/l
- A ne pas ouvrir -

- La duree de preparatoin des offres est fixée au 10 jour à compter de la date de la premiere parution sur les journaux ou le BOMOP . Les offres doivent être déposées au Bureau de secritariat du SG de la commune de Temacine de 8h:00 Jusqu'a 10 h 00 du matin .

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durées de trois(3) mois plus la duré de préparation des offres .

- les soumissionnaires sont invités a assister à la séance d 'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la Commune de Temacine le dernier jour limite de dépôt des offres à 10h30 du matin . Si Ce Jour Coincide avec u Jour Férié Ou un Jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prolongée Jusqu' au Jour Ouvrable Suivant même heure.

Le Jeune Indépendant **du 22/12/2015 / ANEP N° 359 678**

SUITE AUX FRAPPES RUSSO-OCCIDENTALES

Nouvelle stratégie de Daesh en Irak et en Syrie

Est-ce le résultat de l'offensive russe en Syrie ou à l'action combinée russo-occidentale en Irak et en Syrie ? A l'offensive depuis sa création, le groupe terroriste Etat islamique (EI) adopte depuis quelques mois une position défensive dans les régions qu'il contrôle en Syrie et en Irak après les revers qu'il a subi sur plusieurs fronts, selon des experts.

Ce groupe extrémiste, qui a proclamé la création d'«un califat islamique» en juin 2014, a essuyé plusieurs échecs dans les deux pays, mais il a, en revanche, commis une série d'attaques spectaculaires à travers le monde qui ont fait des centaines de morts.

«Les combattants de Daech sont en position défensive sur la plupart des fronts en Irak et en Syrie, perdant ainsi l'initiative qui caractérisait cette organisation», explique le chercheur irakien Hicham al-Hachimi, spécialiste des activités des groupes jihadistes.

Selon lui, plusieurs raisons expliquent ce changement stratégique. «Le groupe a perdu partiellement sa capacité de mouvement à cause des raids dont il est la cible, de l'anéantissement des ses dépôts logistiques et de la perte de plusieurs routes d'acheminement».

«Il a également perdu de nombreux kamikazes qui jouent un rôle primordial dans les attaques», ajoute Hicham al-Hachimi.

Les régions sous contrôle des jihadistes sont intensivement bombardées par les avions de la coalition internationale menée par les Etats-Unis et de la Russie, surtout depuis les attentats de Paris (130 morts) et d'un avion russe en Egypte (224 morts) revendiqués par l'EI.

En Syrie, le groupe s'est retiré de vastes territoires dans la province de Hassaké (nord-est) et de plusieurs localités dans celle d'Alep (nord).

En Irak, il a perdu le contrôle de la ville de Baïji et sa raffinerie dans la province de Salaheddine en octobre, et de Sinjar à l'ouest de Mossoul le mois dernier. Ces défaites l'ont privé d'une route d'approvisionnement stratégique entre l'Irak et la Syrie, et d'autres régions à Diala et Kirkouk.

«Daech est attaqué sur plusieurs fronts et par différents acteurs, comme le Parti de l'Union démocrate kurde (PYD) à Hassaké, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) à Sinjar», souligne Fabrice Balanche, chercheur et géographe.

«L'armée syrienne, appuyée par les frappes russes, combat l'EI à l'est d'Alep et dans les localités d'al-Qaryantaïn et de Palmyre» dans la province d'Homs (centre), «et la France et la Russie bombardent Raqa (nord)», ajoute-t-il.

Fabrice Balanche soutient aussi l'hypothèse d'un revirement défensif du groupe avec un «repli vers des régions arabo-sunnites où il jouit d'un soutien populaire, comme la vallée de l'Euphrate en Syrie et dans le nord-ouest de l'Irak». Mais selon le chercheur, l'EI a toujours la capacité de «lancer des offensives».

La semaine dernière encore, un bataillon de jihadistes a lancé une offensive contre les Kurdes dans la province de Ninive dans le nord de l'Irak, finalement repoussée par les pechmergas et les bombardements de la coalition internationale. Plus de 200 jihadistes auraient été tués.

Le groupe «se retire des régions dont les habitants lui sont hostiles» en Syrie, affirme Fabrice Balanche. «L'offensive irako-américaine en Irak porte ainsi plus sur Ramadi, la capitale de la province d'al-Anbar, que sur Falouja, plus proche de Bagdad mais dont la population soutient davantage Daech».

Malgré ces replis, l'EI reste puissant et «capable de frapper partout et de recruter de nombreux étrangers», affirme Karim Bitar, de l'Institut français de relations internationales.

Soufan Group, un institut américain spécialisé dans le renseignement, a récemment estimé que le nombre de combattants étrangers en Irak et en Syrie avait plus que doublé en un an et demi pour atteindre 27.000.

«Certes, l'EI a été contraint d'effectuer des retraits tactiques et limités, mais depuis sa prise de contrôle de Mossoul, il n'a subi aucune perte militaire déterminante capable d'affecter radicalement le moral» de ses troupes, ajoute Karim Bitar. Il a même étendu son rayon d'action à la Libye et dispose d'un soutien accru de groupes armés dans plusieurs pays, notamment africains.

Pour Hicham al-Hachimi, les priorités actuelles du groupe jihadiste consistent à «fragiliser la coalition internationale et à faire en sorte que les pays qui la composent se préoccupent davantage de leur sécurité interne, sous la pression de l'opinion publique».

Dans la même optique, Fabrice Balanche soutient que, «à défaut de pouvoir abattre les avions de la coalition», l'EI «organise des attentats au cœur des pays membres comme la France dans une tentative de déstabilisation et pour gagner la bataille de la propagande qui peut lui apporter des combattants et des financements».

M. K. et agences

Russie

EMBARGO ALIMENTAIRE À L'ENCONTRE DE L'UKRAINE

Le Premier ministre russe Dmitri Medvedev a confirmé hier que la Russie étendrait à l'Ukraine l'embargo sur les produits alimentaires, déjà imposé aux pays occidentaux, à partir du 1er janvier, date de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre Kiev et l'Union européenne. «Je viens de signer le décret correspondant», a déclaré le chef du gouvernement, cité par les agences russes lors d'une réunion avec ses vice-Premiers ministres.

Afghanistan

CINQ MORTS DANS UN ATTENTAT À BAGRAM

Un attentat suicide contre une patrouille conjointe des forces américaines et de l'armée afghane a fait cinq morts hier près de la base aérienne de Bagram, a-t-on appris auprès des autorités locales. Six autres soldats ont été blessés, a ajouté le gouverneur du district de Bagram, Abdul Shukur Qudusi. Dans un message mis en ligne sur Twitter, un porte-parole des taliban, Zabihullah Mujahid, a revendiqué la responsabilité de l'attaque qui, a-t-il dit, a fait 19 morts dans les rangs des militaires.

Nigéria

DOUZE MEMBRES DE BOKO HARAM TUÉS

Douze membres du groupe terroriste Boko Haram ont été tués dans deux accrochages séparés dans le nord-est du Nigeria, a annoncé l'armée hier dans un communiqué. Les soldats ont d'abord «tué trois terroristes présumés de Boko Haram lors d'une patrouille sur la route Damboa-Njaba-Bale dans l'Etat de Borno», a déclaré le porte-parole de l'armée, le colonel Sani Usman, dans un communiqué. Dans un second accrochage dans le village de Mainari (Etat de Borno), l'armée «a tué neuf terroristes et saisi des armes», selon le porte-parole.

FIN DU BIPARTISME EN ESPAGNE

Equation très difficile pour la droite de Rajoy

LE CHEF DU GOUVERNEMENT sortant en Espagne, le conservateur Mariano Rajoy, s'est attelé hier à la tâche difficile de former un nouveau gouvernement après avoir perdu la majorité au congrès des députés, où le nouveau parti de gauche radicale Podemos entre en force.

Les analystes s'attendent à une législature courte même si les conservateurs parviennent à se maintenir au pouvoir en formant un gouvernement minoritaire, un des scénarios les plus évoqués.

«Je vais essayer de former un gouvernement», a sobrement déclaré dans la nuit Mariano Rajoy devant ses militants sonnés par la perte de 63 sièges, reconnaissant que ce serait difficile. «Il sera nécessaire de parler beaucoup, dialoguer davantage, arriver à des accords».

Au pouvoir depuis fin 2011, son Parti Populaire (PP) reste première formation du pays. Il devance de 1,6 million de voix son adversaire traditionnel, le Parti socialiste (PSOE), mais ses 123 sièges le laissent loin de la majorité absolue de 176. Le PP a été sanctionné pour sa politique d'austérité et la corruption dans ses rangs, alors qu'un actif sur cinq est encore au chômage. Le PSOE a enregistré le pire résultat de son histoire, avec 90 sièges, perdant 1 million et demi d'électeurs en quatre ans, au profit de Podemos.

Suivant de près les socialistes, la formation de gauche radicale Podemos et ses alliés est arrivée troisième avec 20,6% des voix et 69 sièges, moins de deux ans après sa naissance. En position de force, son chef, Pablo Iglesias, 37 ans, a immédiatement posé ses conditions pour l'avenir du pays. Il a jugé «indispensable» une réforme de la Constitution, notamment pour garantir l'inaliénabilité du droit au logement, à la santé et à l'éducation. Première force en Catalogne et au Pays basque, deux régions tentée par la sécession, il a également appelé à un nouvel accord territorial garantissant «la plurinationalité du pays».

L'autre parti qui réclamait le changement, le libéral Ciudadanos va aussi, pour la première fois, siéger au congrès, avec 40 députés. L'incertitude politique a été immédiatement sanctionnée par les marchés, la Bourse de Madrid perdant brièvement 3% peu après l'ouverture lundi. Deux heures plus tard, toutes les valeurs étaient dans le rouge.

Aucun bloc, à gauche ou à droite, n'arrive à la majorité absolue de 176 sièges Même si Ciudadanos décidait d'appuyer l'investiture de Mariano Rajoy, ce qu'il exclut, les deux partis n'auraient ensemble que 163 sièges. Et un bloc PSOE-Podemos n'obtiendrait que 159 sièges.

Un autre scénario, fort complexe, serait une alliance «tripartite» de Podemos et Ciudadanos avec les socialistes (199 sièges). La situation s'apparente à de véritables sudoku pour des hommes politiques habitués à plus une confortable alternance entre la droite et la gauche, depuis 1982.

«Ce sera une législature particulièrement courte parce que les équilibres sont très compliqués», a estimé Berta Barbet, professeur de sciences politiques à l'université de Barcelone.Son collègue Fernando Vallespin, de l'univer

sité autonome de Madrid, ne prédit pas non plus une longue vie au prochain gouvernement. Il envisage que le PSOE s'abstienne pour permettre aux conservateurs de gouverner, tout en demandant le départ de Mariano Rajoy comme prix de son abstention.

«Je crois que Podemos va vouloir pousser le PSOE à s'abstenir pour permettre l'investiture du PP», a-t-il déclaré. Selon lui, Podemos ne voudra pas s'allier aux socialistes parce que son objectif «l'hégémonie de la gauche». Ciudadanos, qui a annoncé qu'il s'abstiendrait pour donner une chance aux conservateurs, a engagé les socialistes à faire de même. «Ce dont nous avons besoin c'est une abstention du PSOE, de Ciudadanos, et un gouvernement minoritaire qui aura la force d'accepter des réformes, de discuter des différent sujets un par un», a-t-il déclaré dans une interview télévisée.

La nouvelle chambre se réunira le 13 janvier. Après un premier vote d'investiture dont la date n'a pas été fixée, le parlement disposera de deux mois pour investir un gou-

«Si les troupes de l'UA venaient sans l'aval du gouvernement, il s'agirait alors d'une force d'invasion et d'occupation et le gouvernement burundais se réserverait le droit d'agir en conséquences».
Jean-Claude Karerwa, porte-parole adjoint du président burundais Pierre Nkurunziza.

«On nous a convoqués pour un débat public et médiatisé qui va porter sur la problématique du déploiement des troupes de l'UA et sur celle du génocide au Burundi».
Un député proche d'Agathon Rwasa, le chef historique des rebelles du FNL, qui s'exprime sous couvert de l'anonymat.

«L'Afrique ne permettra pas un autre génocide sur son sol».
Déclaration du le Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 19 /DEP/WA/2015
NIF N°414024000016216

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la maitrise d'œuvre : étude d'adaptation et suivi pour la réalisation d'un lycée de type 1000 à Khraicia-Ben Abdi.

Les architectes, bureaux d'études nationaux agréés et bureaux d'études publics répondant aux conditions d'exercice de la maitrise d'œuvre : étude et suivi et inscrits au tableau national de l'Ordre des Architectes, intéressés par le présent avis d'appel d'offres, sont appelés à retirer les cahiers des charges auprès de : La Direction des Equipements Publics de La Wilaya d'Alger, bureau des marchés, 125 Rue Tripoli Hussein Dey Alger
NB : les bureaux d'études publics Algériens sont dispensés de l'inscription au tableau national de l'ordre des architectes.

Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité, exigées par la réglementation en vigueur, doivent être présentées sous double plis fermé et anonyme, contenant deux plis séparément fermés : l'un portant la mention « offre technique » et contenant l'offre technique en 03 exemplaires dont 01 originale et l'autre portant mention « offre financière » et contenant l'offre financière en 03 exemplaires dont 01 originale. L'enveloppe extérieure de la soumission doit être fermée et anonyme, portant uniquement la mention suivante :

A Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya d'Alger
Avis d'appel d'offres national ouvert n° 19 /DEP /WA/2015
Portant maitrise d'œuvre : étude d'adaptation et suivi pour
la réalisation d'un lycée de type 1000
à Khraicia-Ben Abdi.

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

A-L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :
La Déclaration de probité , La déclaration à souscrire selon modèle joint, Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire, Une copie de l'agrément délivré par le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, Attestation d'inscription au tableau national de l'ordre des architectes, Le registre de commerce le cas échéant pour les BET public ainsi que les pièces citées a l'article 13 du cahier des charges.

b- L'OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA :
La lettre de soumission dûment visée conforme au modèle du cahier des charges.
La proposition d'honoraires et délais pour chaque mission.

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya d'Alger, « Bureau des marchés » au 125 Rue Tripoli Hussein Dey Alger le jour de dépôt des offres à 12H00.

Le délai de préparation des offres est fixé à Trente (30) jours à partir de la première parution du présent avis dans les journaux ou le BOMOP. Si ce dernier coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt aura lieu le jour ouvrable qui suit immédiatement.

Le délai de validité de l'offre est égal au délai de préparation des offres augmenté de trois (03) mois, à partir de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers, qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 13h00, en séance publique à la Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Alger, sise au 125 Rue Tripoli Hussein Dey Alger.

Le Jeune Indépendant du 22/12/2015 / ANEP N° 359 572

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION TIARET
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DJELLALI BOUNAAMA KSAR CHELLALA
NIF : 14290110434

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 01/2016

L'établissement public hospitalier Djellali Bounaama Ksar Chellala lance un avis appel d'offres national ouvert pour la fourniture de :
Lot 01 : alimentations générales ;
Lot 02 : légumes et fruits ;
Lot 03 : les viandes rouges et blanches et œufs ;
Lot 04 : poisson frais ;
Lot 05 : eau minérale ;
Lot 06 : pain ordinaire et gâteaux.
Les soumissionnaires intéressés par le présent avis ou leurs représentants dûment habilités peuvent soumissionner en retirant le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'établissement public hospitalier Djellali Bounaama Ksar Chellala, contre le paiement d'une somme de **1 000,00 DA** (représentant les frais de documentations non-remboursable) auprès du trésorier intercommunal de Ksar Chellala. Et fournir le dossier indiqué ci-dessous.
Offre technique : enveloppe A portant la mention – offre technique – comprenant
- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint ; signée, paraphée et datée ;
-Copie du registre du commerce et légalisée par les services du Centre national du registre du commerce (CNRC) ;
- Copie du casier judiciaire du gérant datant de moins de trois mois ;
- Copie du numéro d'identification fiscal NIF ;
- Une copie de tableaux de l'extrait de rôle apuré de moins de 03mois ou avec un échéancier.
- La copie de la carte d'immatriculation fiscale ;
- La copie du statut de l'entreprise (personne morale) ;
- Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS, en cours de validité ;
- Une copie de l'attestation de mise à jour CASNOS, en cours de validité ;
- Les bilans comptables des trois dernières années visés par le service des impôts ;
- La copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du Centre national du Registre du Commerce (CNRC) ;
- Attestations de références professionnelles de l'entreprise dans le domaine ;
- Une délégation de pouvoir en cas d'absence du gérant selon le modèle ci-joint ;
- Liste des moyens matériels (camion, frigorifiques…etc.) ;
- Déclaration de probité selon le modèle ci-joint signée et datée par le soumissionnaire ;
- Le présent cahier des charges signé, paraphé et daté par le soumissionnaire sur toutes les pages.
Offre financière : enveloppe B portant la mention - Offre financière – comprenant :
✓ Lettre de soumission remplie cachetée, signée et datée par le soumissionnaire, à détacher du cahier des charges ;
✓ Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé cacheté par le soumissionnaire à détacher du cahier des charges.
✓ Détail quantitatif et estimatif dûment rempli en HT et TTC daté et signé par le soumissionnaire à détacher des cahiers des charges
Ces deux offres doivent être contenues dans deux (02) plis séparés portant la mention offre technique (pour le premier pli), offre financière (pour le deuxième pli) dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant la mention :
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DJELLALI BOUNAAMA KSAR CHELLALA
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/2016 LA FOURNITURE DE
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
Le jour et l'heure limites de dépôt des offres sont fixés à 15 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux à 12h00.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant à la même heure.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de (105) jours, soit la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois. Les soumissionnaires sont invités cordialement à assister à la séance d'ouverture des plis technique et financier qui aura lieu le dernier jour de la date de dépôt des offres à 14h00 au siège de la direction de L'EPH Djellali Bounaama Ksar Chellala.

Le Jeune Indépendant du 22/12/2015 / ANEP N° 360 135

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00

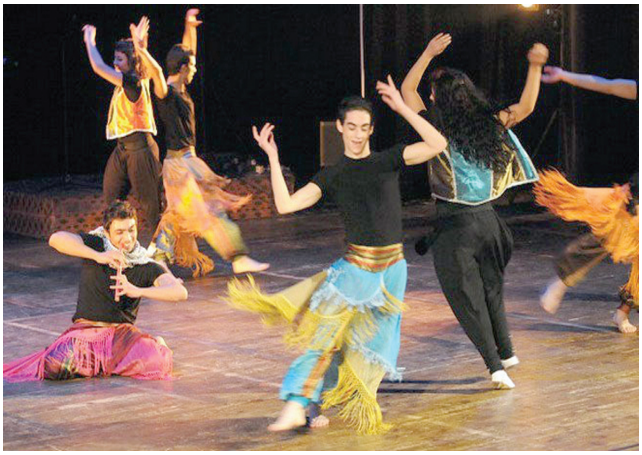




CLÔTURE AUJOURD'HUI DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE

Les troupes nationales et étrangères rivalisent de talent

Le Festival international de danse contemporaine s'achève aujourd'hui au Théâtre national algérien après six jours de grande activité. Rendez-vous de la haute chorégraphie il a vu nos troupes de danse rivaliser avec celles de pays participants.



Ainsi, chaque soir, nos troupes dansent aux côtés d'une troupe invitée. Le premier jour a vu évoluer remarquablement sur scène le Ballet national ainsi que nos danseurs de la coopérative culturelle Arabesque avec les troupes venant d'Italie et de Turquie. Le deuxième jour notre compagnie, fondée par notre illustre chorégraphe Nouara Adami a évolué aux côtés des étoiles venues de Tunisie, d'Espagne et d'Italie. Les autres soirées qui ont suivi ont vu une participation régulière du Ballet national avec à chaque fois un pays différent et de nouvelles créations présentées par, entre autres, Anouar Bellili, Nadjib Salhi, Sofiane Drici. Le Ballet national qui, pendant longtemps, n'avait pour répertoire que les pièces de notre patrimoine régional de danse, a démontré sa capacité de rivaliser avec les meilleures troupes de danse contemporaine. C'est donc une fierté pour notre chorégraphie nationale de suivre l'évolution de cet art dans notre monde d'aujourd'hui.

Le Festival international de danse contemporaine a vu l'émergence de nouveaux talents avides de montrer leurs performances. Notre public a encore, pour cette dernière soirée du festival, l'occasion de venir applaudir chaleureusement nos danseurs nationaux. La nouvelle création chorégraphique contemporaine qui sera présentée au cours de cette soirée de clôture promet d'être explosive. Cette dernière rencontre verra la participation de la Tchéquie, de la Belgique et des Etats-Unis d'Amérique.

Kamel Cheriti

CÉLÉBRATION NATIONALE DE YENNAYER 2966

D'Alger à Tlemcen



LE NOUVEL an amazigh 2966 sera célébré à travers cinq caravanes culturelles qui sillonneront à partir d'Alger 14 autres villes d'Algérie du dimanche 10 au mercredi 13 janvier, a annoncé le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité, Si El Hachemi Assad.

Organisé pour la première fois par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), cette tournée culturelle prendra son point de départ du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, avant de faire escale à Tizi Ouzou, Mila, Guelma, Bouira, Béjaïa, Oran, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Relizane, Ain Defla, Sidi Bel Abbés, Tlemcen et Jijel. Ces caravanes devront contribuer à l'effort de « sensibilisation » et à la « préparation à la généralisation progressive » de tamazight au reste des régions d'Algérie, a expliqué à l'APS Si El Hachemi Assad qui rappelle que cette langue ancestrale est déjà enseignée dans 23 wilayas sur les 48 que compte l'Algérie. Selon le HCA, 251797 élèves ont été recensés en classe de tamazight durant l'année scolaire 2014-2015, sans compter ceux des nouvelles wilayas ayant adopté le programme d'apprentissage de cette langue, comme El Bayedh, Illizi, Tipaza, Saïda, Ghardaïa ou encore Bechar. Pour cette année, un programme pédagogique sera organisé le 12 janvier en partenariat avec les ministères de l'Education nationale et de la Culture et concernera 28 mille établissements scolaires à travers toute l'Algérie, a indiqué le SG du HCA. Il estime que ces caravanes culturelles sont une opportunité pour exprimer la détermination du HCA à donner à ces festivités un «caractère national», de même qu'elles traduisent l'«intérêt des institutions de l'Etat » porté à tamazight. La célébration du nouvel an amazigh, a-t-il dit, est aussi l'occasion de rappeler la nécessité de «réhabiliter» cette pratique ancestrale et de lui donner la «place légitime» qui lui revient en la célébrant dans l'espace public. Lancée par le HCA en collaboration avec l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes, Onaea, et l'association Iqra, les cinq caravanes culturelles feront la tournée des centres d'alphabétisation des villes où elles sont attendues. Selon M. Assad, 352 élèves inscrits dans ces villes (Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Oran, Oum El Bouaghi, Bouira, Béjaïa et Sétif) bénéficieront du programme d'apprentissage de tamazight. Des inspecteurs de tamazight, des représentants de l'Onaea, ainsi que des poètes et hommes de lettres accompagneront les cinq caravanes pour sensibiliser les habitants de ces régions à la pratique de tamazight et permettre la généralisation progressive. Les adultes amazighophones, premiers concernés par l'apprentissage de tamazight, seront invités à s'inscrire aux programmes d'alphabétisation, également ouverts aux non-amazighophones. Le HCA organise depuis 1999 la célébration de Yennayer, il avait lancé en janvier 2015 une seule caravane, partie d'Alger à destination de plusieurs villes.

APS

SORTIR

COURT
Le jour le plus court - La nuit du court métrage. Mercredi 23 décembre. 18h30. Institut français d'Alger. Une fête proposant des projections de courts métrages durant les jours les plus courts de l'année. Instaurée en 2011 en France par le Centre national du cinéma et de l'image animée, elle est devenue internationale. Plus de cinquante pays y participent.

CREATION
Exposition Art Therapie de l'artiste Tidjani Benlarbi. Dar Abdellatif, Alger, jusqu'au mercredi 23 décembre, dans le cadre de la résidence de création (du 25 avril au 10 mai 2015) sous le thème « L'art thérapie, outil de développement mental ». Avec la participation de six handicapés mentaux du centre psychopédagogique de Ezouzouri de Ain Taya, encadrés par Faika Medjahed, psychanalyste-psychothérapeute et assistés par les artistes Sofiane Dey de Batna, Moad Bachir et Chelghaf Hichem de Sidi Bel Abbès.

NIL
Chants Populaires du Nil avec Cheikh Mahmoud Zain (chant) et sa troupe. Samedi 26 décembre.19h. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger.
Shimaa Elnwby, Rabie Zain (chant), Taha Moftah (instrument à vent), Mohsen Fouad (instrument à corde), Adham Abdel-Hafeez (percussion).

CHAABI
Hommage au maître El Hadj Mhamed El Anka. Samedi 26 décembre. Musée des beaux-arts d'Alger.
13h. Documentaire sur le maître du chaâbi.
15h. Concert de musique chaâbi.

ITALIA
Photo : Exposition Le regard éternel sur Rome (30 photos) de Stefano Casadio, jusqu'au lundi 28 décembre. Galerie Ahmed-El Bey, Constantine. L'auteur montre la Ville éternelle, dans toute sa beauté historique et artistique vue par une perspective différente de celle qui est renvoyée par le regard des 32 statues qui décorent la sommité du Palais Sénatorial, du Palais des Conservateurs et du Palais Neuf, situés sur la place du Capitole à Rome.

COULEURS
Exposition Un chant de couleurs de Ahmed Mebarki. Institut culturel italien à Alger, jusqu'au jeudi 31 décembre. Dans cette production poétique et matérialiste, l'artiste peintre dresse un tableau original de la réalité avec un langage contemporain, représentant un jeu captivant et vibrant entre les apparences et les lumières. Les tableaux forment un théâtre d'émoi dont les traits harmonieux, les couleurs et les formes survolent les aspirations et les sentiments de cet artiste.

DUO
Exposition Zoudj oudawar des artistes peintres Jaoudet Gassouma et Noureddine Hamouche. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Visible jusqu'au samedi 9 janvier.

CUBA
Exposition Tropique du Cancer d'artistes cubains et algériens : collaboration pluridisciplinaire qui entremêle richesse des cultures cubaine et algérienne. Elle produira de la manière la plus fidèle une fusion continuelle qui tend à converger vers un même but : l'art.
Vernissage le samedi 26 décembre. 16h. Dar Abdellatif, Alger. Visible jusqu'au samedi 16 janvier.

FA HANDISPORT

La mise en conformité des statuts types de la fédération au menu de l'AG extraordinaire

LA MISE en conformité des textes réglementaires (statuts types et règlements intérieurs) avec le décret fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales, sera, vendredi (14h30) à l'INFS/STS de Dély Brahim (Alger), à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de la fédération algérienne handisport (FAH). Les projets de textes comprenant les statuts, règlements intérieurs de la fédération ainsi que le statut type des ligues de wilaya seront soumis pour débats, puis approbation, aux membres statutaires de l'AG, a-t-on appris auprès de l'instance fédérale

VOLLEY-BALL

Stage national de formation d'entraîneurs à Mila

LA MAISON de jeunes Mohamed-Ladraâ de Mila abrite depuis samedi un stage national de formation d'entraîneurs de volley-ball de plusieurs wilayas du pays, a indiqué dimanche le président de la ligue de wilaya de cette discipline, Abdelouahab Benkhedda. Le stage qui se poursuivra jusqu'au 24 du mois en cours, accueille 42 entraîneurs issus de 6 wilayas du pays, à savoir Boumerdès, Souk Ahras, Jijel, Guelma, Mila et Constantine, a précisé le même responsable. La formation qui donne lieu à des cours pratiques à la salle omnisports de la ville est encadrée par un expert agréé de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB), Abdelkader Ould-Amar, selon les organisateurs.

COUPE D'ALGÉRIE DE RAFLE

Chlef abrite l'événement mercredi et jeudi prochains

LA VILLE de Chlef abritera la coupe d'Algérie de rafle (hommes et dames), les 23 et 24 décembre à la salle omnisports «Mohamed Naceri», a indiqué dimanche, un communiqué de la fédération algérienne de rafle et billard (FARB). Vingt-neuf (29) athlètes dont douze filles représentant quatorze clubs et quatre ligues sont annoncés pour prendre part à la compétition, inscrite dans le cadre du programme annuel de la saison sportive 2014-2015, ajoute la même source. En marge de la coupe d'Algérie, la fédération algérienne de rafle et billard tiendra, jeudi matin, au centre de loisirs scientifiques de Chlef, son assemblée générale extraordinaire de mise en conformité des statuts et règlement intérieur de l'instance.

MONDIAL-2015 DAMES

Le 3e titre mondial pour la Norvège

LA SÉLECTION norvégienne de handball a remporté le Mondial-2015 dames, grâce à sa facile victoire contre les Pays-Bas (31-23), en finale disputée dimanche à Herning (Danemark).
C'est le troisième titre mondial pour les Norvégiennes (1999 et 2011), qui compostent leur billet pour les Jeux olympiques 2016 à Rio De Janeiro au Brésil.

PARALYMPIQUES 2016 (HANDI -BASKET DAMES)

RICHE PRÉPARATION DE L'EN DAMES

L'équipe algérienne aura besoin de quatre à cinq tournois pour bien préparer les Paralympiques 2016. Pour les stages à l'intérieur du pays, le staff technique a opté pour le Centre sportif régional de Biskra qui a permis aux joueuses de préparer et remporter les championnats d'Afrique des nations d'Alger, qualificatifs aux Paralympiques.



DR

La sélection algérienne (dames) de handi-basket va effectuer plusieurs stages de préparation en Algérie et participer à des tournois de haut niveau à l'étranger, pour s'aguerrir davantage en vue des Jeux paralympiques de Rio (septembre 2016), selon l'entraîneur-adjoint Mohamed-Tahar Kisrane.
Dans la planification proposée à la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne handisport (FAH), par l'entraîneur national Zigh Djawad et son adjoint Mohamed Tahar Kisrane, il en ressort la programmation d'un stage par mois en Algérie, avec une liste élargie de joueuses présélectionnées des différents tournois (aller/retour) comptant pour le championnat d'Algérie de handi-basket. «On s'est mis d'accord pour regrouper les présélectionnées en équipe nationale, une fois chaque mois, et essayer à chaque fois, d'en retenir les meilleures susceptibles d'être dans l'effectif de la sélection qui aura l'honneur de représenter l'Algérie au Brésil-2016», a indiqué l'entraîneur-adjoint, Kisrane, ajoutant que ces regroupements permettront au staff technique de tester les athlètes sur différents aspects. Pour les stages à l'intérieur du pays, le staff technique a opté pour le Centre sportif régional de Biskra, comme base d'entraînement de l'équipe, étant donné qu'il est doté de bonnes conditions de travail qui avaient d'ailleurs, permis aux joueuses de préparer et remporter les derniers championnats d'Afrique des nations d'Alger, qualificatifs aux Paralympiques.
«A partir de mai prochain, on reviendra à la salle de Staouéli (Alger), car le climat n'est pas approprié en cette période au sud. Une grande charge de travail nous attend, donc il ne faut pas perdre de temps, d'autant plus que le 1er tournoi national a commencé et a été notre premier repère de sélection», a ajouté le technicien. Ces stages au niveau national, seront appuyés par la participation à quelques tournois internationaux à l'étranger pour mieux tester et évaluer la capacité des joueuses algériennes à rivaliser avec le haut niveau.
Les responsables techniques ont souhaité jouer contre des sélections, qualifiées aux Paralympiques de Rio, et habituées à jouer les premiers rôles dans les compétitions internationales. «L'équipe algérienne aura besoin de quatre à cinq tournois pour s'aguerrir. On table sur 20 à 30 matchs de haut niveau qui nous permettront de jauger la valeur réelle et profonde de chaque joueuse, et parfaire ainsi la cohésion dans le jeu.
Avec un travail bien planifié et de bons moyens, on peut préparer une bonne sélection et la faire progresser», a-t-il assuré. Néanmoins, le staff technique national n'aura pas la tâche facile, pour monter une équipe «compétitive» et prête à rivaliser avec les autres sélections dans une compétition comme les Paralympiques, pour plusieurs motifs dont le plus important est le déficit en classification.
«On a un déficit dans la classe des (1 point) (athlètes sans abdominaux et qui ne peuvent exercer une rotation active du tronc: les paraplégiques). Jusqu'à maintenant, on a recensé cinq filles que la fédération a accepté de prendre en charge (au niveau de leurs clubs). On ne peut pas composer une équipe sans des éléments de classe (1 point) qui sont indispensables afin d'éviter trop de calculs et les surprises de dernière minute pour présenter une équipe à 14 points sur le terrain», a expliqué Kisrane.

COMITE D'ETHIQUE DE LA FIFA

Michel Platini et Sepp Blatter suspendus 8 ans

MICHEL PLATINI et Sepp Blatter ont été suspendus pour une durée de huit ans par la commission d'éthique de la Fédération internationale (FIFA), a annoncé cette dernière, ce lundi peu avant 10h00.
Le président de l'UEFA et celui de la FIFA ont été reconnus coupables de «conflit d'intérêt» et «gestion déloyale», à la suite du versement de 1,8 million d'euros effectué en 2011 au Français par la FIFA, sur ordre du dirigeant suisse, pour une mission de conseiller effectuée entre 1999 en 2001, sans contrat écrit. Ils ont aussi «abusé» de leur position, selon le terme exact employé par la justice interne de l'instance.
En revanche, la corruption n'a pas été avérée. Pour toutes ces raisons, ils ont également écopé d'une amende. Platini devra payer 80 000 francs suisses (74 000 euros), soit plus que Blatter, condamné à verser 50.000 francs suisses (46 295 euros).

Plusieurs recours possibles

Les deux hommes, jusqu'ici les plus puissants de la planète football et qui ont toujours clamé leur innocence, peuvent désormais faire appel devant la FIFA, puis devant le Tribunal arbitral du sport (TAS). En revanche, le calendrier de recours empêchera sûrement l'ancien meneur des Bleus de se présenter à la présidence de l'instance mondiale, le 26 février.
Après son audition vendredi à Zurich, le patron helvète de l'organisation dirigeante depuis 1998 s'était pourtant montré optimiste quant à l'issue de cette affaire. Dimanche encore, il avait laissé entendre que les charges retenues contre lui pourraient être levées.
Un sentiment opposé à celui de son homologue français, qui ne s'était pas rendu en Suisse pour s'expliquer devant le comité d'éthique. S'estimant «déjà jugé» et «déjà condamné», Platini ne se fait aucune illusion concernant une possible relaxe.

La probable fin de Blatter

Entré à la FIFA en 1975, Blatter, aujourd'hui âgé de 79 ans, voit sans doute là sa carrière de dirigeant prendre fin, contraint et forcé de se retirer par l'accumulation des scandales autour de son instance. Pourtant réélu à sa tête pour un cinquième mandat, le 29 mai dernier, le patron de la Fédération internationale avait renoncé à occuper ses fonctions le 2 juin. Visé par deux enquêtes des justices suisse et américaine, il pourrait encore être rattrapé et condamné dans le cadre du scandale ISL, survenu dans les années 1990.
Durant sa suspension provisoire de 90 jours, c'est son vice-président Issa Hayatou qui avait assuré l'intérim. Celui-ci devrait être prolongé de deux mois, jusqu'aux élections.
Quant à Platini, une longue bataille juridique s'engage pour lui à présent.
À 60 ans, l'ex-favori pour succéder à Blatter doit maintenant prouver qu'il n'a rien fait et laver son image, pour redevenir celui qu'il était, il y a encore quelques mois. À savoir l'homme idéal pour incarner le renouveau et diriger le football mondial. Mais ça, c'était avant...

CE SOIR AU STADE 5-JUILLET À 18H00 :
USM ALGER-MC ALGER

UNE QUESTION DE SUPRÉMATIE ET DE NIF

Le 97e derby de la capitale entre les deux frères ennemis, l'USM Alger, leader incontesté de la Ligue 1, et le MC Alger (3e), se jouera et c'est une certitude au grand bonheur des nostalgiques et férus de ces retrouvailles au sommet à guichets fermés dans le temple du football algérien, le stade 5-Juillet ce soir à 18h00.

C'est dire de l'ambiance qu'il y aura dans les gradins pour ce grand rendez-vous rentrant faut-il le rappeler dans le compte de la mise à jour du calendrier de la 11e journée du Championnat national de ligue 1 Mobilis.

De chaudes retrouvailles tant attendues qui dégagent de l'électricité dans l'air tant les deux antagonistes ne se sont pas retrouvés dans un contexte pareil outre la rivalité éternelle qui existe entre les deux clubs. L'enjeu est de taille pour ces retrouvailles tant pour les Usmistes, leader incontesté du championnat que pour les Mouloudéens en embuscade derrière le dauphin et ambitieux de faire mieux encore. Les Rouge et Noir éliminés certes à la surprise générale de la coupe d'Algérie dés les 32es de finale par le Paradou AC, mais qui planent très haut sur le championnat comptent bien assoir leur suprématie et creuser d'avantage l'écart sur le CR Belouizdad accusant faut-il le signaler 9 points d'écart juste derrière. Champion d'automne avant terme et avec beaucoup de mérite, les Usmistes auront en face d'eux sur la pelouse du stade du 05-Juillet une formation du Doyen occupant la troisième marche du podium, comptabilisant 22 Unités et que d'ambitions pour rester dans le



DR

bon wagon qui lui permettra de garder encore des chances pour jouer le titre jusqu' au bout de la course. La pression gravitant autour de ce big derby de la capitale sera plus difficile à gérer, faut-il le reconnaitre pour les Usmistes qui se doivent de redonner le sourire à leur fans après leur énorme désillusion en Coupe d'Algérie.

Les camarades du capitaine Khoualed régnant certes en haut du tableau sont dans l'obligation de réagir pour chasser le doute et surtout se faire pardonner aux yeux de leur public qui a très mal digéré l'humiliation subite face au Paradou AC. En regroupement depuis samedi au centre technique de Sidi Moussa pour fuir la pression et préparer dans les meilleures conditions cette 97e confrontation face au Doyen, le coach Miloud Hamdi a exhorté ses poulains à oublier la défaite en Coupe d'Algérie et se concentrer sur le rendez-vous de ce soir. Le staff technique des Rouge et Noir était confronté ces dernières semaines à une cascade de défections pour causes de blessures.

L'entraîneur en chef, Miloud Hamdi, qui faisait face à de nombreuses défections dans ses rangs devrait normalement récupérer certains éléments clés de son échiquier pour composer son Onze rentrant ce soir. Les internationaux olympiques, Ferhat, Benkhemassa et Abdellaoui sont de retour, idem pour Koudri et Benmoussa qui ont purgé leur suspension, alors que Bouchema et Baiteche sont remis de leurs blessures. L'inquiétude cependant et elle est grandissante pour les Usmistes réside au niveau du dernier rempart. Zemamouche et Berrafane absents sur et certain pour blessure, va obliger le coach Hamdi à miser toutes ses cartes sur le troisième gardien de l'équipe, Mansouri, qui lui aussi est loin de disposer de toutes ses capacités pour cause de blessure aussi.

En face en revanche, le coach Meziane Ighil qui a pu remettre la machine en marche bien que sans convaincre à chaque victoire enregistrée sera en position de force pour espérer poursuivre sa marche en avant et rester sur une bonne série de cinq matchs sans défaite. Une victoire propulsera le Doyen en seconde position dans la peau d'un dauphin à surveiller de plus prés lors de la phase retour. Ighil en homme averti est conscient de l'importance de bien négocier ce tournant d'autant qu'il pourra disposer de pratiquement un effectif au complet hormis Bachiri et Demou incertains pour aller défier le leader avec un plein d'optimisme et d'ambitions. Du spectacle en perspective sur le terrain et dans les gradins et que le meilleur l'emporte.

S. S.

RYAD MAHREZ SUR LE PLATEAU DE CANAL+ FOOT CLUB :

«Ca me tenait à cœur de jouer pour l'Algérie»

L'INTERNATIONAL algérien, Riyad Mahrez, révélation de la Premier League anglaise cette saison, a indiqué que ça lui tenait à cœur depuis son enfance de porter le maillot de la sélection algérienne pour avoir visité le pays natal de son père plusieurs fois. «Mon père me prenait souvent avec lui en vacances en Algérie, je me sentais depuis plus algérien, et ça me tenait à cœur de porter le maillot de l'Algérie. Je suis très content d'avoir exaucé ce rêve», a confié Mahrez, invité de l'émission ''Football club'' de Canal+ dimanche soir.

Né le 21 février 1991 à Sarcelles (France) d'un père algérien et d'une mère marocaine, Mahrez à fêté sa première sélection en mai 2014 lors du match amical Algérie-Arménie, disputé en Suisse avant quelques semaines de la participation des Verts à la Coupe du monde 2014 au Brésil, à laquelle le joueur de Leicester City a pris part. Il compte actuellement 22 matchs en sélections pour deux buts marqués.

Mahrez, passé de l'AAS Sarcelles (2008-2009) au Quimper CFC (2009-2010) en



DR

divisions françaises amateurs, a rejoint Leicester City en janvier 2014 en provenance du Havre AC (Ligue 2/France). Six mois plus tard, il accède avec cette formation en Premier League. «Après une première saison quelque peu difficile en Premier League (Leicester a failli descendre, ndlr), j'ai acquis une bonne expérience qui m'a permis d'aborder ma deuxième année dans la cour des grands avec plus de confiance», s'est félicité Mahrez, dont l'équipe est actuellement leader de son championnat.

Auteur jusque-là d'une première partie de saison époustouflante, avec à la clé 13 buts marqués et sept passes décisives, Mahrez est en train de s'imposer comme étant l'un des meilleurs joueurs de la Premier League, selon les spécialistes.

Un parcours qui n'a pas pour autant surpris l'intéressé, estimant qu'il avait confiance en ses qualités. «J'avais l'habitude de marquer des buts en divisions inférieures en France, et je savais que j'avais juste besoin de me mettre en confiance», a ajouté Mahrez. Etant sous les feux de la rampe depuis le début de cet exercice, Mahrez intéresse désormais plusieurs gros bras du vieux continent.

Questionné justement sur un éventuel retour en France, au cas où l'actuel ''géant'' de la Ligue 1, le Paris St Germain, sollicite ses services, l'ex-havrais s'est dit se plaire en Angleterre. Le joueur avait déclaré la semaine passée qu'il comptait terminer la saison avec Leicester City.

LIGUE 2 MOBILIS

CA Batna-USM Bel Abbès délocalisé au stade Sefouhi (LFP)

LA RENCONTRE devant opposer le CA Batna à l'USM Bel Abbès, pour le compte de la 15e et dernière journée de la phase «aller» du championnat de Ligue 2 «Mobilis», aura lieu le jeudi 24 décembre (15h00) au stade Sefouhi de Batna, a indiqué dimanche, la Ligue de football professionnel (LFP). Cette rencontre au sommet avait été domiciliée auparavant au stade du 1er novembre de Batna.

Avant cette 15e journée, l'USM Bel Abbès est leader de la Ligue 2 avec 27 points, devant son poursuivant immédiat le CA Batna (25 pts).

COUPE D'ALGÉRIE

Programme et dates des 1/16es de finales

Vendredi 8 janvier 2016 :
1er Novembre (Mohammadia) :
USM El Harrach- IRB El Kerma **14h45**
Omar Hammadi (Bologhine) :
MC Alger- US Biskra **16h00**
Messaoud Zoughar d'El Eulma :
MCE El Eulma- CRB Ain Fekroun **16h00**
Ahmed Zabana (Oran) :
SCM.Oran- USM Bel Abbes **16h00**
Samedi 9 janvier 2016:
Ain Defla :
RA Ain Defla - CRBO Djellal **14h30**
OPOW 11 Decembre 1960 :
HB Chelghoum Laid- E.Collo **14h30**
Unité Maghrébine (Béjaia) :
MO Béjaia- JSD Jijel **16h00**
8 mai 1945 (Sétif) :
ES Sétif - CR Belouizdad **16h00**
Habib Bouakeul (Oran) :
ASM Oran- ARB Ghriss **14h30**
Demene Debbih Ain M'lila:
ASAM Ain M'lila- ASB Maghnia **14h30**
Abderrahim (Tiaret) :
ESB Dahmouni- RC Relizane **14h30**
1er Novembre (Mohammadia) :
EC Oued Smar- DRB Tadjenant **14h30**
OPOW (Ouargla) :
CR BéniThour- Paradou AC **14h30**
OPOW (Tebessa) :
US Tebessa- USM Blida **14h30**
Larbaa :
RC Arbaa- USB Tissemsilt **14h30**
20-Aout (Alger) :
NA Hussein Dey- JS Saoura **16h00**

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL

Première défaite de Sporting Lisbonne Slimani muet

LE SPORTING Lisbonne a concédé sa première défaite cette saison en championnat de première division portugaise de football sur le terrain de l'Union Madera (1-0), dimanche soir dans le cadre de la 14e journée.

L'international algérien de Sporting, Islam Slimani, meilleur buteur de l'équipe avec huit réalisations, a participé à l'intégralité du temps de la partie, mais sans pour autant éviter aux Lisboètes leur premier échec qui leur a coûté leur fauteuil de leader.

Cette contre-performance du club de la capitale a profité au FC Porto vainqueur à domicile face à Academica (3-1).

L'international algérien des «Dragons», Yacine Brahimi, a été aligné pendant 78 minutes dans cette partie.

LA NASA DIFFUSE UNE IMPRESSIONNANTE PHOTO DE LA TERRE VUE DE LA LUNE



LA NASA, l'agence spatiale américaine, a diffusé vendredi une photographie de la terre vue depuis la Lune. Le cliché a été pris le 12 octobre et le résultat est toujours aussi saisissant.
Néanmoins, cette photo n'a en fait pas été prise telle quelle par les caméras de la sonde américaine Lunar Reconnaissance Orbiter (LRO), explique la Nasa (article en anglais). Circulant à très grande vitesse, la sonde a dû capturer son sujet progressivement, en pivotant sur elle-même pour compenser ses déplacements.
Les défauts de chaque partie d'image ont ensuite été corrigés avant qu'une image en noir et blanc ne soit composée. Le cliché a ensuite été colorisé par les chercheurs.

UN JEU DE SOCIÉTÉ À L'EFFIGIE DU FRONT NATIONAL MIS À LA VENTE



L'ANNONCE a été postée deux jours avant le premier tour des élections régionales, mais la percée réalisée depuis par le Front national dans les différents conseils régionaux du pays n'a, semble-t-il, pas suffi à convaincre un usager du Bon Coin de s'offrir ce jeu de société aux couleurs du parti nationaliste, intitulé « Changeons d'Europe » et arborant un portrait de Jean-Marie Le Pen sur sa boîte.
L'annonce, encore en ligne, est pourtant on ne peut plus sérieuse : « Je mets en vente un jeu de société à l'effigie de Jean-Marie Le Pen. Pour deux joueurs et plus. A partir de 15 ans. Vendu avec : notice, règles, livret de questions, puzzle, cartes à jouer. Fabriqué en France », détaille ainsi le vendeur, qui entend récupérer 15 euros de cette transaction. Cet habitant de Montpellier (Hérault) précise en outre que le jeu, qui n'a jamais servi, comporte quelque « 900 questions pour un Français ». Tout un programme… politique ?

Le saviez-vous

LA FOUDRE EST 5 FOIS PLUS CHAUDE QUE LA SURFACE DU SOLEIL !



La foudre peut atteindre des températures d'environ 30000°C, tandis que la surface du soleil ne peut atteindre qu'environ 5700°C. Ce qui fait que la foudre est 5 fois plus chaude que la surface du soleil. En effet, la foudre n'est pas plus chaude que le soleil lui-même mais juste sa surface qui constitue la partie la moins chaude de notre étoile puisque lorsqu'on pénètre profondément dans son cœur, la température du soleil atteint 15 millions de degrés Celsius grâce aux réactions thermonucléaires exothermiques (fusion nucléaire).

LES MARIAGES DE L'ÉGLISE DU MONSTRE DE SPAGHETTIS VOLANT SONT RECONNUS



L'ÉGLISE du monstre de spaghettis volant, un mouvement fondé aux États-Unis, a été autorisée par les autorités néo-zélandaises à célébrer les mariages. La Nouvelle-Zélande a reconnu officiellement cette Eglise, également nommée "pastafarisme", dont les adeptes portent des passoires sur la tête, adulent les pirates et affirment que l'univers a été créé par un personnage ressemblant à un plat de spaghettis avec des boulettes de viande.
Dans une décision datant du 10 décembre, les autorités de Wellington lui ont octroyé le droit légal de célébrer des mariages. La responsable de l'organisation ou "R'Amen en chef" a déclaré dimanche aux médias locaux qu'elle avait demandé à être reconnue comme officiante et espérait pouvoir célébrer des mariages "pastafaris" le mois prochain. Des pâtes, "le principal repas saint", figureront en bonne place aux banquets de mariage, a-t-elle ajouté.
S'agissant des codes vestimentaires, "la passoire est le couvre-chef traditionnel", "mais si on veut s'habiller en pirate, c'est également permis car bien entendu, les premières personnes créées par le monstre de spaghettis volant furent les pirates". L'Eglise estime également qu'il existe au paradis un volcan à bière, tandis que celle qu'on trouve en enfer est éventée.
Le mouvement est né voici une dizaine d'années aux Etats-Unis pour, selon les apparences, dénoncer les dogmes religieux et le créationnisme. Il a largement essaimé et est aujourd'hui présent dans de nombreux pays.

UN CHAT EN TÊTE DES SONDAGES D'UNE ÉLECTION EN SIBÉRIE



UN CHAT nommé Barsik est devenu une célébrité locale à Barnaoul, une ville de Sibérie, en devançant largement ses concurrents humains pour la magistrature de la ville lors d'un sondage en ligne. Les scandales de corruption à répétition qui touchent cette ville de 650.000 habitants ont probablement aidé Barsik, un Scottish Fold de 18 mois, à obtenir 91% des intentions de vote dans un sondage du site d'informations local Altaï Online. Environ 5.400 personnes ont répondu à ce sondage posté début décembre sur le réseau social russe Vkontakte.
"Les gens ne savent plus en qui croire, et ils en sont venus à la conclusion qu'on ne peut plus avoir confiance en les autorités", a expliqué à l'AFP Ievguéni Kouznetsov, un retraité de Barnaoul. L'ancien maire de Barnaoul, Igor Savintsev, a démissionné en août après avoir été accusé d'abus de pouvoir. Maire depuis 2010, il aurait vendu des terrains municipaux à des entreprises dirigées par des membres de sa famille pour des coûts bien inférieurs à ceux du marché, provoquant un manque à gagner de plus de 11 millions de roubles (143.000 euros) pour les caisses de la ville.

UN RENNE EN CAVALE SÈME LA PANIQUE DANS LA VILLE DE NOTTINGHAM



GROSSE FRAYEUR. Ce week-end, un renne s'est échappé d'un événement de Noël organisé dans un supermarché de la banlieue de Nottingham. Apeuré, l'animal a ensuite semé la pagaille dans un quartier résidentiel.
Selon des témoins, ce renne a été pris de panique à cause du klaxon d'une voiture sur le parking. Il s'est alors échappé à toute vitesse et a, dans sa course, évité un bus de justesse, rapporte The Independant.
« Il est passé en trombe à côté de chez moi, suivi par une foule de gens. C'était un spectacle exquis. Vous voyez de temps en temps un écureuil par ici, mais jamais un renne », a raconté une voisine.
Selon l'organisateur de l'événement, Sam Manning de The Animal Company, interrogé par les médias britanniques, les rennes sont « par nature des animaux qui s'enfuient ». « Une fois qu'ils sont dans leur enclos, ils sont très contents, mais s'ils ont l'occasion de prendre la fuite, ils le font ».
Finalement, l'histoire s'achève sans dégâts. « Nous sommes parvenus à le retrouver sain et sauf dans un jardin privé et le faire rentrer dans le camion », affirme Sam Manning. Il a alors été ramené près du père Noël.

Apple fabriquerait les ordinateurs portables les plus fiables

Selon une récente étude, Apple fabriquerait les ordinateurs portables les plus fiables du marché.

Le magazine américain Consumer Report, géré par une association de consommateurs, a publié un nouveau rapport qui ne manquera certainement pas de raviver l'éternel débat entre Mac et PC. Cette fois, ils se sont intéressés à la fiabilité des ordinateurs portables actuellement disponibles sur le marché.

Pour mener à bien son enquête, Consumer Report a effectué une étude auprès de 58 000 personnes ayant acheté un ordinateur portable entre 2010 et 2015. Les produits d'Apple sont ainsi positionnés en tête.



Plus précisément, le MacBook Air aurait obtenu un taux de panne de 7%. Il s'agirait ainsi de la machine la plus fiable du marché. Mais la firme de Cupertino domine également ce classement avec un ordinateur : le MacBook Pro, avec un taux de 9%.

Du côté de Windows, ce sont les machines des gammes Gateway NV (13%) et Gateway NT (14%) qui sont en haut de la liste. Pour sa famille ATIV Book, Samsung s'en sort avec un taux de 14% devant les Lenovo ThinkPad et les Dell XPS à 15%.

« La fiabilité n'est pas forcément liée au prix auquel vous achetez votre ordinateur portable », affirme Consumer Report. Ainsi, la famille ENVY de HP, positionnée sur le haut de gamme est au bas du classement avec un taux de panne de 20% mais devant les Lenovo Y Series à 23%. ZDnet US rapporte quelques détails supplémentaires. 20% des participants à cette étude affirment avoir eu un problème dans les trois premières années d'utilisation de leur PC ; un taux divisé par deux lorsqu'il s'agit d'une machine d'Apple. Or en moyenne les portables d'Apple seraient utilisés 23 heures par semaine contre 20 heures pour les PC sur Windows.

71% des utilisateurs de Mac seraient satisfaits de leur machine, un taux qui chute à seulement 38% chez les détenteurs d'un PC sur Windows. Reste que lorsqu'un Mac tombe en panne, le coût de la réparation est souvent plus salé, raison pour laquelle Consumer Report conseille de prendre l'extension de garantie Apple Care.

Le Samsung Galaxy Note 5 pourrait débarquer en France début 2016

SAMSUNG pourrait finalement commercialiser son Galaxy Note 5 en France en début d'année prochaine

En août, bien avant le salon de l'IFA, le constructeur coréen Samsung avait tenu un événement à New York afin de présenter sa nouvelle phablette : le Galaxy Note 5. Reste que la société n'a toujours pas confirmé l'arrivée de ce nouveau smartphone sur le marché européen. Mais selon de récents rapports, il pourrait faire son apparition sur le Vieux Continent dès le mois prochain.



D'après les sites AndroidCentral et Gadgette plusieurs sources confirment que Samsung aurait décidé de changer de stratégie et de ne plus exclure l'Europe. Aux Etats-Unis, par exemple, les adeptes de smartphones à grand écran peuvent choisir entre le Galaxy S6 Edge+ et son écran courbé ou le Galaxy Note 5.

Le Galaxy Note 5 est finalement une sorte de "Galaxy S6 Plus" avec stylet, c'est -à-dire qu'il reprend un châssis assez similaire et son écran n'est pas courbé sur les côtés.

Pour mémoire le Galaxy Note 5 arbore une dalle super AMOLED de 5,7 pouces (1440 x 2560p), et est propulsé par un SoC à huit coeur Exynos 7420 (quatre coeurs Cortex A53 doublés de quatre coeurs Cortex A57), épaulé par 4 Go de mémoire vive. Il dispose en outre d'un appareil photo de 16 MP, d'une caméra frontale de 5 MP et d'une batterie de 3000 mAh. L'appareil, disponible avec 32 ou 64 Go de stockage, est livré avec le S-Pen et embarque le dispositif de paiement Samsung Pay.

Pour l'heure, la société coréenne n'a pas confirmé ces rumeurs, l'information doit donc être prise avec des pincettes.

Facebook sur les pas de Periscope avec Live Video

SUR IOS et aux USA dans un premier temps, Facebook lance Live Video, une nouvelle fonctionnalité permettant de diffuser en vidéo en direct. Le réseau social dévoile également l'outil Collage.

Periscope et les autres services permettant de diffuser de la vidéo en direct comme YouTube ou Twitch peuvent potentiellement trembler. En effet, après une période de test limité, Facebook lance la fonctionnalité bien nommée Live Video. Via un nouveau bouton présent dans la barre de statut, un utilisateur peut désormais commencer à diffuser en vidéo en direct aux contacts de son choix. Cependant, Live Video n'est pour le moment proposé qu'aux USA et sur iPhone. Pour le reste du monde et les autres plateformes il faudra patienter.

Live Video : de quoi renforcer la stratégie vidéo de Facebook



Le nom (des amis) et le nombre de personnes en train de regarder la vidéo est indiqué et un flux de commentaires en temps réel est également de la partie. Une fois une diffusion terminée, celle-ci est enregistrée et il est possible de la poster sur son flux comme n'importe quelle vidéo ou bien de la supprimer.

Il est également possible de suivre les flux en direct de comptes publics et un bouton pour s'abonner est proposé afin de ne pas rater les prochaines diffusions.

Collage : une deuxième fonctionnalité pour la route

Facebook a également dévoilé Collage. Il s'agit d'une nouvelle fonctionnalité pensée pour partager de manière groupée photos et vidéos issues du terminal de l'utilisateur. En voyage ou durant un évènement, Collage permet ainsi de choisir les médias capturés récemment et de créer une collection qu'il ne reste plus qu'à nommer et publier. Collage est disponible sur iPhone et arrivera sur Android début 2016.

Enfin, quelques utilisateurs sur iOS et Android peuvent tester un nouveau design du menu déroulant proposant des actions lors d'une pression sur « Exprimez-vous » en haut du flux d'actualités sur mobile.

SAMSUNG PAIE 548 MILLIONS DE DOLLARS À APPLE, MAIS NE SE REND PAS



Plus de 4 ans après le début de la guerre des brevets opposant Samsung à Apple, l'entreprise sud-coréenne a accepté de version 548 millions de dollars à la firme américaine. C'est moitié moins que ce qui était prévu au départ, et ce paiement ne vient pas sans condition.

En avril 2011, Apple débutait les hostilités avec Samsung, arguant que le Coréen avait utilisé plusieurs de ses brevets sans autorisation dans certains de ces terminaux. L'iPhone avait été largement cité durant les multiples procès qui ont opposé les deux sociétés. Samsung se serait largement inspiré du smartphone pour ses appareils.

Plus de 4 ans après, Samsung et Apple sont finalement parvenus à se mettre d'accord. L'entreprise sud-coréenne accepte de verser la somme de 548 millions de dollars à son adversaire américain. Un montant fixé par la justice en septembre dernier, et dont le versement sera effectif le 14 décembre prochain.

Samsung paie, mais ne se rend pas

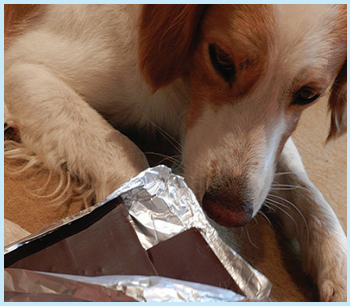
La somme de 548 millions de dollars représente la moitié de la somme que Samsung avait été condamné à verser à Apple en août 2012, après un procès particulièrement houleux. Depuis, de nouveaux rebondissements ont eu lieu. Cette année, la somme a été largement revue à la baisse.

Samsung accepte de payer, mais ne se déclare pas vaincu pour autant. L'entreprise continue de contester la validité des brevets détenus par son concurrent. Le règlement des dommages et intérêts viennent avec des conditions évoquées dans les documents du tribunal américain qui a validé la transaction : « Samsung se réserve, en outre, tous les droits qui permettraient de récupérer tous les montants versés, dans le cas où le jugement partiel serait inversé, modifié, annulé ou invalidé en appel ou par d'autres voies, y compris à la suite d'une procédure devant l'USPTO. »

L'entreprise sud-coréenne entend donc continuer à se défendre vigoureusement malgré le gros chèque qu'elle doit signer. Apple n'est bien évidemment pas d'accord et souhaite que ces clauses disparaissent. La firme réclame également de la part de son adversaire le versement de la somme supplémentaire de 1,8 million de dollars, équivalent à des frais de justice.

Si l'on pouvait imaginer que la conclusion de l'affaire allait enfin arriver, il semblerait que l'on soit encore loin du compte.

POURQUOI LE CHOCOLAT EST-IL DANGEREUX POUR LES CHIENS ?



Le sucre pour les chiens, ce n'est pas ce qu'il y a de meilleur. Mais, dans le chocolat, ce qu'il y a de pire, c'est la théobromine. Cet alcaloïde d'origine végétale est responsable des effets stimulants et euphorisants du chocolat. La théobromine agit à la fois sur notre système nerveux et sur notre système cardio-respiratoire.

La théobromine, un poison mortel

Or, les chiens, et notamment les chiens de compagnie, tout comme les chats d'ailleurs, métabolisent particulièrement mal cette molécule. Accélération de la respiration, agitation, vomissements, diarrhée.
Les premiers symptômes apparaissent en général deux à quatre heures après l'ingestion de chocolat. Puis, on observe des convulsions et des troubles du rythme cardiaque. Et, dans le pire des cas, l'intoxication peut avoir une issue fatale. D'autant qu'il n'existe aucun antidote. Le traitement est uniquement symptomatique.

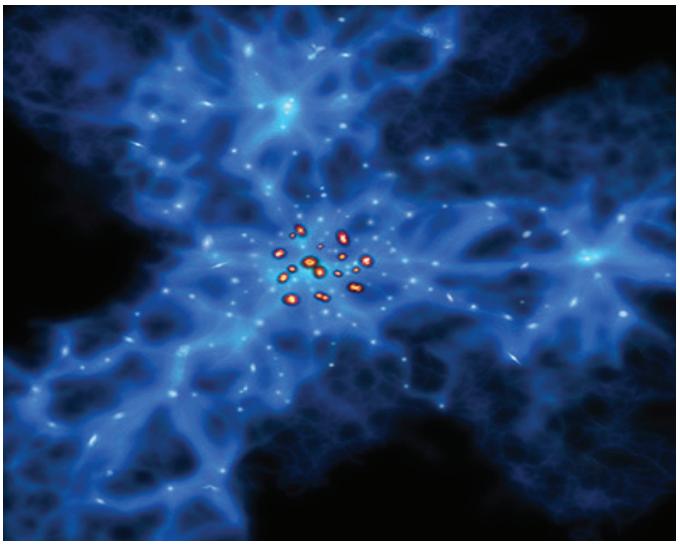
Que faire si votre chien a ingéré du chocolat ?

Une dose de 100 à 250 milligrammes de théobromine par kilo de poids corporel est potentiellement létale. Pour un chien de 10 kg, cela représente environ 450 grammes de chocolat au lait et seulement 60 g de chocolat noir.
Mais, les problèmes peuvent apparaître dès les premiers 100 grammes de chocolat au lait ingérés.
Si votre chien s'est régalé de chocolat il y a moins de 2 heures et qu'il ne présente encore aucun symptôme, le faire vomir devrait être suffisant. Sinon, il est urgent de consulter un vétérinaire.

Dans le berceau des galaxies géantes elliptiques, un foisonnement d'étoiles...

Elles se développent très loin de nous dans les nœuds des filaments de matière noire : les jeunes galaxies « monstrueuses », futures géantes elliptiques, affichent un taux de formation d'étoiles cent à mille fois supérieur à celui, actuel, de notre Voie lactée.

C'est ce que montrent les observations combinées de trois instruments, en radio et dans le visible.



Les fondations d'un « grand mur » de galaxies

En recoupant leurs observations dans le domaine radio avec celles ciblant la même région dans le visible avec le télescope de 8 mètres Subaru (sur le Mauna Kea, à Hawaï), les chercheurs purent localiser l'amas galactique. L'étude des émissions Lyman-alpha (Ly-α) autour de cette structure avaient suggéré auparavant l'existence d'un important réseau de filaments de matière noire. Long de quelque 150 millions d'années-lumière, il est vu par l'équipe comme un précurseur de superstructures de plusieurs centaines de millions d'années-lumière, massivement peuplées de galaxies, nommées « grand mur », comme celui de CfA2, découvert en 1989 dans la Couronne boréale (en anglais, Coma Wall), très impressionnant.
Comme le prédisent les théories actuelles, ces filaments qui concentrent de la matière noire favoriseraient l'émergence de grosses galaxies, lesquelles sont le théâtre d'une fiévreuse formation stellaire à l'instar de celles que l'équipe de Hideki Umehata, postdoc à la Japan Society for the Promotion of Science, Yoichi Tamura et Kotaro Kohno, deux collègues de l'université de Tokyo, a épinglé. Bien entendu, ces observations permettent aux astrophysiciens de vérifier cette hypothèse quant à la formation et l'évolution de semblables galaxies. Et, effectivement, nous retrouvons ces progénitures à la croisée de ces sombres filaments.
Cela marque une étape importante dans la compréhension des relations entre l'énigmatique matière noire et la distribution de ces galaxies.
Dans le préambule de l'article publié le 4 décembre dans The Astrophysical Journal Letters (disponible sur Arxiv), les auteurs écrivent : « nos résultats suggèrent que la vigoureuse activité de formation d'étoiles et la croissance de trous noirs supermassifs se produisent simultanément dans ces régions très denses, ce qui pourrait correspondre à la phase historique la plus active de la population massive de galaxies trouvées au centre des amas dans l'univers présent ».
Désormais, l'équipe souhaite pénétrer plus profondément ces réseaux afin de remonter jusqu'aux prémices de la formation de ces grandes structures qui emplissent l'univers observable.

Alerte aux pendentifs radioactifs

LA CRIIRAD signale que des bijoux en vente libre en France et sur Internet émettent des doses radioactives significatives. Ces produits sont présentés comme des « pendentifs énergétiques » bénéfiques à la santé.
D'après les textes promotionnels vantant les mérites des pendentifs dits « énergétiques », ceux-ci apporteraient bien-être et santé aux consommateurs « grâce aux émissions d'ions négatifs qu'ils produisent », précise la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD). Or « les analyses effectuées par [notre] laboratoire ont révélé que les objets contrôlés ont des niveaux de radioactivité naturelle anormalement élevés qui les apparentent à du minerai radioactif ».
« Le risque principal concerne l'irradiation de la peau, précise l'organisme. Les cinq modèles de pendentifs contrôlés peuvent tous conduire au dépassement de la limite de dose équivalente pour la peau. Les tests ont montré que l'interposition d'un tee-shirt ou même d'un pull ne permet pas de protéger correctement l'épiderme. »



Outre les pendentifs, le laboratoire de la CRIIRAD a confirmé que des matières radioactives ont été utilisées pour la fabrication :
•« d'autocollants dits antiradiations (à apposer sur les téléphones portables et tout appareil électrique) ;
•et dans des disques en caoutchouc dits « à énergie quantique » (utilisable en sous-verre pour le « traitement » de l'eau ou en application sur la peau pour le « traitement » des douleurs) ».
« La vente de ces produits est illégale », affirme la CRIIRAD. Laquelle précise que ce commerce entre en « violation des dispositions du code de la santé publique (qui interdit tout ajout de radioactivité dans les parures, sans possibilité de dérogation) et du code de la consommation (qui interdit la vente de produits mettant en danger la santé des consommateurs et qui sanctionne les publicités trompeuses) ». Par conséquent, elle a saisi la DGCCRF « afin que toutes les mesures nécessaires soient prises pour stopper l'importation et la commercialisation de ces objets et procéder à la reprise des exemplaires déjà vendus ».

Pourquoi la lumière artificielle la nuit est dangereuse

C'est la septième édition du "Jour de la Nuit", opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé, ce samedi. Mais en quoi la lumière artificielle nous "pollue"-t-elle ?



La 7e édition du "Jour de la Nuit" est organisée ce samedi. Au total, plus de 400 activités ont été recensées par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN), qui coordonne cette opération de sensibilisation à la pollution lumineuse. Au menu: observation des étoiles avec des astronomes amateurs, balades guidées pour découvrir la faune nocturne, conférences, expositions... Parallèlement à ces animations, de nombreuses collectivités se sont engagées à ne pas éclairer des bâtiments publics symboliques pour retrouver une nuit plus noire.

Où en est-on en France?

"La situation empire" en France, assène Anne-Marie Ducroux, présidente de l'ANPCEN. "Nous n'observons ni stabilisation ni réduction de la pollution lumineuse, malgré les textes de loi qui, depuis 2009, ont pour objectif de la faire diminuer. C'est le contraire qui se produit", déplore-t-elle.

Onze millions de points lumineux éclairent le ciel nocturne de l'Hexagone à ce jour, selon l'ANPCEN: c'est 89% de plus que dans les années 1990, d'après une étude publiée cette année par cet organisme. Quant à la quantité de lumière artificielle émise, elle a augmenté de 94% sur la même période. Les maires, décisionnaires en matière d'éclairage public, ont sans doute voulu privilégier un impératif évident de sécurité, des "déambulations nocturnes sûres et sereines" ou la "vision poétique du patrimoine", selon les termes de l'AFE (Association Française de l'Eclairage) qui a comptabilisé, elle, neuf millions de points lumineux.

"Mais si on voyait des robinets ouverts en permanence, on réagirait! Et là, avec la lumière, que fait-on?", lance Anne-Marie Ducroux. D'autant que les dépenses liées à l'éclairage public (37% des factures d'électricité des communes en moyenne) et le fait que les astronomes amateurs ne jouissent plus du ciel étoilé qu'en s'éloignant des villes ne sont pas les seules conséquences: la santé humaine et l'environnement en pâtissent également.

Quelle nuisance pour la santé humaine?

Notre horloge biologique et physiologique est chamboulée. "Insidieusement, on la désynchronise, on fait tout à l'envers, en rompant avec l'alternance jour/nuit à laquelle la vie s'est adaptée depuis des millions d'années", juge la présidente de l'ANPCEN. Or notre horloge et la qualité de notre sommeil sont régulées par notre sécrétion de mélatonine... inhibée par la lumière. Mélatonine qui, au passage, influe sur notre appétit, notre libido ou encore notre vieillissement.

D'où la guerre à la "lumière bleue", menée notamment par les adeptes de luminothérapie. Anne-Marie Ducroux cite aussi les LED, efficaces sur le plan énergétique, mais "dont on ne mesure pas encore précisément les conséquences sanitaires". "Cet éclairage froid éblouit. Or les LED sont partout dans le milieu extérieur, le milieu professionnel... On peut aussi s'interroger sur l'épidémie de myopie chez les enfants actuellement, alors qu'on en trouve jusque dans les veilleuses dans les chambres", ajoute-t-elle.

Quelles conséquences pour les animaux et les végétaux?

Si l'homme, espèce diurne, a inventé la lumière artificielle qui ne lui procure pas que des effets positifs, que dire des espèces animales et végétales, diurnes et nocturnes? "Ce que nous percevons comme un progrès rebat totalement les cartes de l'équilibre naturel", souligne Romain Sordello, chef de projet au service du patrimoine naturel du Muséum national d'histoire naturelle.

"Certains animaux nocturnes vont être éblouis par cette lumière trop forte, trop blanche. D'autres ne peuvent plus s'orienter. Prenez les insectes qui confondent un lampadaire avec la Lune, leur repère: piégés, ils vont mourir grillés ou épuisés, quand ils n'auront pas été mangés par les chauves-souris dont certaines espèces, comme la pipistrelle, ne souffrent pas trop de la lumière artificielle. D'autres prédateurs y voient leur avantage, comme le renard ou les rapaces nocturnes, dans la mesure où les proies, rongeurs ou autres, sont plus exposées."

Outre la prédation, la migration est également gênée par la lumière artificielle qui crée un halo orange dans le ciel des villes. Si les astronomes amateurs ne voient plus les étoiles, les oiseaux non plus alors qu'elles leur servent de repères pour tracer leur route. Enfin, ajoute Romain Sordello, la reproduction est aussi bouleversée par la "fragmentation de l'espace nocturne". "Les poches d'obscurité qui subsistent se retrouvent isolées ou noyées dans la masse et ce 'mitage nocturne' piège les espèces, bloque le brassage génétique naturel en faisant barrage aux déplacements."

Le règne végétal, enfin, n'est pas épargné non plus... La lumière est positive pour lui : c'est sa matière première pour produire du sucre par photosynthèse, certes. Mais c'est aussi "un signal pour mettre en réserve certaines substances, pour déclencher la floraison ou l'apparition des fruits, faire apparaître les bourgeons ou tomber les feuilles", liste le spécialiste du Muséum national d'histoire naturelle. L'allongement artificiel du "jour" a donc un impact sur le rythme des plantes ou des arbres.

Quelles mesures mettre en place?

Plusieurs mesures ont déjà été prises pour prévenir, supprimer ou limiter les nuisances lumineuses nocturnes, depuis le Grenelle de l'environnement. Des tronçons d'autoroute sont aussi passés dans le noir ces dernières années. En 2013, un arrêté a également introduit la limitation de "l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels (vitrines de commerces, bureaux et façades de ces mêmes bâtiments)". Certaines collectivités choisissent de tout éteindre au coeur de la nuit (23h-5h) et trois articles de la loi sur la transition énergétique, votée cet été, évoquent spécifiquement ce sujet.

Alors que faire de plus? "On ne va pas éteindre tous les lampadaires évidemment! Mais on peut réfléchir à leur nombre, leur implantation, leur durée d'allumage, leur puissance...", énumère Anne-Marie Ducroux. Même tonalité du côté de Romain Sordello, qui pointe notamment les "lampadaires-boules" qui éclairent autant le ciel que le sol... "Leur fabrication est désormais interdite par un règlement européen, mais il reste du stock qui n'a pas été installé par les collectivités", met-il en garde.

"On pourrait installer des caches pour masquer les ampoules et limiter l'éblouissement, ou choisir des lampes aux longueurs d'onde orange, meilleures pour la biodiversité", suggère-t-il. La présidente de l'ANPCEN souligne que l'on pourrait s'inspirer du "balisage passif que l'on voit déjà au bord des routes. Il faut revenir au bon sens... qui rapporte en euros, en kilowatts/heure et en santé publique."

1% des voitures et véhicules utilitaires vendus en France sont maintenant électriques

EN SEPTEMBRE 2015, 2 270 véhicules électriques ont été immatriculés en France. De bons résultats qui s'inscrivent dans une période de croissance du marché automobile et permettent à l'électrique de représenter ce mois-ci plus d'1% des immatriculations de véhicules neufs. Au total, près de 15 000 voitures particulières et utilitaires électriques ont été enregistrés cette année.

Le véhicule électrique poursuit sa marche en avant avec un nouveau mois de croissance. Les immatriculations progressent en septembre 2015 de 18% avec 2 270 nouveaux véhicules sur nos routes.

Au total, 14 883 véhicules électriques particuliers et utilitaires ont été recensés depuis le début de l'année 2015, contre 10 049 en 2014 sur la même période. Le marché progresse ainsi de 48% par rapport à 2014.

La voiture électrique particulière poursuit sur sa lancée

Le segment de la voiture électrique particulière enregistre 1 731 immatriculations en septembre 2015 et marque une hausse de 14,3% par rapport à septembre 2014 (1 514 immatriculations). Sa part dans le marché automobile franchit une fois encore la barre symbolique des 1%.

Des chiffres que les Français sont de plus en plus nombreux à choisir la voiture électrique, poussés par les aides



à l'acquisition mises en place par le Gouvernement et les offres des constructeurs.

En légère progression ce mois-ci, la Renault ZOE maintient son avance sur les autres modèles disponibles avec 989 immatriculations. La Bluecar s'empare de la deuxième place et enregistre son meilleur score avec 199 unités enregistrées, soit 46% de plus qu'en septembre 2014. Tous les voyants semblent donc au vert pour le constructeur breton qui a lancé les déclinaisons Blueutility et Bluesummer et récemment inauguré un nouveau service d'autopartage à Indianapolis aux Etats-Unis.

La Nissan LEAF arrive en troisième position avec 185 immatriculations devant la Peugeot Ion (94), la Tesla Model S (81), le Kia Soul EV (48) et la Citroën C-Zéro (47) qui signe là son meilleur mois de l'année.

Entre janvier et septembre 2015, la France compte 11 779 nouveaux véhicules électriques particuliers, contre 6 929 en 2014, ce qui marque une progression de 70%.

Le véhicule utilitaire électrique rebondit

Le segment du véhicule utilitaire électrique reprend des couleurs. Après plusieurs mois de recul, les immatriculations repartent à la hausse (+31,5%). 539 unités ont été enregistrées en septembre 2015 contre 410 en septembre 2014.

En hausse de 53%, le Kangoo ZE est le principal bénéficiaire de la croissance du marché avec 393 unités immatriculées. Pour preuve, Renault a livré ce mois-ci à ERDF le 1 000ème véhicule électrique de sa flotte. L'utilitaire électrique confirme ses atouts auprès des professionnels sur des trajets réguliers ou sur la livraison du dernier kilomètre.

Les autres modèles se partagent le reste du segment : 44 immatriculations pour le Nissan E-NV200, 43 pour le Goupil G3 et 17 pour le Blu Car Golia. Au cumul, le segment de l'utilitaire électrique refait son retard en totalisant 3 104 immatriculations depuis le début de l'année contre 3 120 en 2014 sur la même période.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

J. H., 28 ans Master en électrotechnique option : automatisme industriel.
* 2 ans d'expérience
* dégagé du Service national
Prendre attaché avec le journal

J .H., 27 ans, master en génie civil, maitrise l'outil informatique, apte à travailler le jour comme de nuit, bonnes condition physique, apte au déplacement
Cherche emploi
Tél : (0779).23.98.19

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

J. H 28 ans, ingénieur en génie civil, maitrise l'outille informatique, apte au déplacement, cherche emploi
Tél : (0771).83.25.38

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél. 0770 25 19 03

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Location appartement

Loue F3 csb rez-de-chaussée Clôturé. Eau + gaz (Rouiba)

Tel : 0554.12.31.44

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Achat livres d'occasion

Contacté : D. Merzak

Mob : (0771).25.64.05/ (0662).69.52.88

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Condoléances

-Très peiné par le décès du frère de monsieur le procureur général près la cour d'Alger Brahmi El Hachemi, le journaliste Redouane Hannachi, chef de la rubrique juridique et judiciaire au « Jeune Indépendant », lui présente ainsi qu'a sa famille ses sincères condoléances. Il l'assure de sa profonde sympathie et prie Dieu le Tout Puissant d'accueillir le défunt en son vaste Paradis. A Allah nous appartenons et à lui nous retournerons.

-Très peiné par le décès de la sœur de monsieur le procureur général adjoint près la cour d'Alger Aouadi Brahim, le journaliste Redouane Hannachi, chef de la rubrique juridique et judiciaire au « Jeune Indépendant », lui présente ainsi qu'à sa famille ses sincères condoléances. Il l'assure de sa profonde sympathie et prie Dieu le Tout Puissant d'accueillir la défunte en son vaste Paradis. A Allah nous appartenons et lui nous retournons.

-Très peiné par le décès de la mère de monsieur le conseiller à la cour d'Alger
Mohamed Brahimi
le journaliste Redouane Hannachi, chef de la rubrique juridique et judiciaire au « Jeune Indépendant », lui présente ses sincères condoléances. Il l'assure de sa profonde sympathie et prie Dieu le Tout Puissant d'accueillir la défunte en son vaste Paradis. A Allah nous appartenons et à lui nous retournons.

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

LE JEUNE INDEPENDANT

www.jeune-indepdendant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'informatior
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-indepdendant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taäkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

NOMBRE DE BIBERONS PAR JOUR



De retour de la Maternité, votre bébé prendra un biberon toutes les 3 ou 4 heures.
Cela fait donc 7 à 8 biberons par jour pour le début
Très rapidement, il va passer à 6 tétées par jour, vers 1 mois.
Ensuite, tout dépend de son poid,Il peut passer à 5 biberons vers 2 ou 3 mois.
Puis à 4 biberons vers 4 ou 5 mois.
il est conseillé d'attendre 2 heures entre chaque biberon et de lui donner un biberon toutes les 5 heures.
Le rythme des tétées n'est pas forcément régulier, à 2 mois, il pourra prendre 5 biberons pendant quelques jours, puis vous en réclamer un de plus un autre jour...
vous pouvez donner le biberon à l'heure fixe, ou à la demande...
C'est un choix parfaitement personnel.
Mais sachez qu'au fur et à mesure des semaines, votre poussin se règle de lui-même.

EVITEZ LES RIDES



EVITEZ LES RIDES ET SUIVEZ CES CONSEILS :

1. Mangez des fruits : une orange par jour Oui mais pour ralentir l'apparition des rides, il faut surtout manger 75 mg de vitamine C chaque jour, soit l'équivalent d'une grosse orange, d'un pamplemousse ou d'un kiwi ou d'une demi-tasse de fraises.

2. Evitez le pain blanc. le pain blanc et les pâtes favorisaient la production d'hormones responsables de la production de sébum.

3. Eloignez de sucre. Il est le premier responsable de maladie de diabète qui amène au vieillissement prématuré de peau

4. Buvez beaucoup d'eau. Il faut boire au moins 6 à 8 verres d'eau chaque jour pour préserver l'élasticité de la peau. Une peau hydratée de l'intérieur a toujours l'air plus jeune ! Conseil à suivre doublement si vous travaillez dans un espace climatisé.

5. Hydratez votre visage. Appliquez chaque matin une crème hydratante comme base de maquillage pour que celui-ci ne dessèche pas votre peau. Les crèmes hydratantes ont aussi la vertu de ralentir la formation des rides d'expression (vous savez celles qui se forment sur votre front ou sur l'arête du nez à force de froncer des sourcils devant votre ordinateur dans une atmosphère desséchée par la clim !). Optez pour une crème à l'eau thermale, riche en minéraux comme le zinc, le calcium ou le soufre, qui calme les peaux sensibles et évite la rosacée.

6. Forcez sur la vitamine A. Assurez-vous que votre crème de jour contient un dérivé du rétinol (vitamine A) qui favorise la collagénèse, c'est-à-dire redonne de la densité à la peau.

7. Multipliez les couches. Pour apporter une bonne hydratation à votre peau, n'hésitez pas à appliquer plusieurs produits de soin, en allant toujours du plus léger au plus riche. Dans l'ordre : eau tonique (ou eau thermale), sérum, crème de jour et… crème solaire (en été ou si vous habitez dans le Sud !)

8. Mettez vous au yoga. Pratiqué régulièrement, le yoga permet d'apaiser les tensions, de détendre les muscles faciaux et donc de retarder l'apparition des pattes d'oie et autres rides du visage.

LES CONSEILS POUR L'ÉLIMINATION DE POILS



-Le rasage des poils : on remarque l'une augmentation en quantité et en taille des poils après le rasage.
-L'épilation à la cire ne doit pas être faite dans le sens inverse de la pousse des poils, Il faut épiler à la cire en tirant dans le sens des poils même si ceci nécessite plusieurs applications.
-L'épilation à la pince doit être effectuée après nettoyage soigneux de la peau et désinfection de la pince avec un produit antiseptique.
-il faut avoir un peu de temps avant d'aller au soleil après épilation ou rasage car s'il existe des traces, des boutons...risquent de se pigmenter au soleil.
-la meilleure solution c'est d'épiler électriquement, l'épilation éléctronique, c'est:
-Pour éliminer définitivement un poil, il faut en détruire le bulbe (la racine).L'épilation électrique permet de brûler de façon quasi instantanée le bulbe d'un poil. Grâce à une fine aiguille introduite le long de chaque poil jusqu'à sa racine, un bref courant électrique va détruire celui-ci par la chaleur
-La racine du poil va détruire définitivement dans tous les endroits, ils sont accessibles et les techniques d'épilation définitive permettent de se débarrasser d'une pilosité abondante précisément là où elle est la plus gênante.

VITAMINE D :



La vitamine D est apportée par l'alimentation. Elle est présente dans le jaune d'œuf, le beurre, le foie et plus particulièrement le foie de poisson. Elle peut aussi être synthétisée au niveau de la peau par l'action des ultra-violets sur une molécule : le 7-déshydrocholestérol.
Cette vitamine sert à la fixation du calcium sur les os. Sa carence engendre le rachitisme chez l'enfant et l'ostéomalacie chez l'adulte, c'est à dire des déformations osseuses, des retards de croissance et des fractures spontanées.
Le lait maternel et animal contient très peu de vitamine D. Il faut donc pour le nourrisson, compenser en apportant de la vitamine D ou en favorisant l'exposition de la peau au soleil. Les enfants à peau pigmentée ont plus de problème de rachitisme car ce pigment fait écran au passage des rayons ultra-violets et donc à la transformation du 7-déshydrocholestérol en vitamine D.
Chez l'adulte, la carence peut survenir suite à des diarrhées chroniques par stéatorrhées (élimination de graisses dans les selles). Ces stéatorrhées sont liées à des maladies du foie ou du pancréas, leurs enzymes digestives servant à digérer les graisses. Lors d'insuffisance rénale sévère, on assiste aussi à des ostéomalacies car le rein intervient dans la transformation de la vitamine D en forme active. Enfin certains médicaments antiépileptiques (phénobarbital, diphényle-hydantoïne) interfèrent avec le métabolisme de la vitamine D dans le foie, en la transformant en forme inactive.
Il est habituel chez les sujets à risque, d'apporter des suppléments de forme adaptée de vitamine D pour éviter le rachitisme et l'ostéomalacie.
L'hypervitaminose D ou excès d'apport engendre un excès de calcium dans l'organisme. Cette hypercalcémie peut engendrer un arrêt cardiaque, des convulsions, de l'agitation, des nausées, une déshydratation par pertes urinaires d'eau (polyurie), de la fatigue intense. A moyen terme, on voit du fait de dépôts de calcium, des lésions rénales et des vaisseaux.
Le traitement de l'hypercalcémie est un traitement d'extrême urgence.

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

Une baguette"fraiche"

Pour sauver une baguette d'un jour d'avant d'être jeter à la poubelle, Passez la sous un filet d'eau puis faites la entrer dans le four pour quelques minutes et vous l'aurez fraiche et molleuse comme au premeir jour.

Contrôler la fraicheur d'un oeuf

Pour contrôler la fraicheur d'un oeuf:
Mettre le ou les œufs dans une casserole d'eau salée.
■ Si l'œuf est frais, il doit tomber immédiatement au fond et tenir à la verticale.
■ S'il ne tient pas debout à la verticale, il est encore frais. Mais mieux vaut le faire cuire que l'utiliser en œuf au plat, coque ou mollet.
■ S'il remonte à la surface, il n'est plus frais, il ne faut pas le consommer. Poubelle !

Eplucher une gousse d'ail sans difficulté

Pour éplucher une gousse d'ail sans difficulté:
La laisser tremper dans de l'eau pendant 1/2 heure.

Donner du goût à son café

Pour donner un meilleur goût à son café:
- Ajoutez une petite cuillère de chocolat en poudre dans le filtre avec votre café moulu.
- Vous pouvez ajoutez deux goûttes d'eau de fleurs d'orangers (zhar).

Boeuf aux carottes

Ingrédients :

■ 500 g de bœuf
■ 200 g de carottes
■ 1 oignon
■ 1 cs de lait
■ 2 cs de moutarde
■ 2 cs de beurre
■ 1 cs d'huile d'olive
■ Sel et poivre

Préparation :

■ Couper les carottes, cuire 10 mn à l'eau bouillante salée. Égoutter. Dorer



l'oignon émincé et la viande dans une cuillère du beurre.
■ Mélanger la moutarde, l'huile, le lait, sel et poivre.
■ Mettre la viande et l'oignon dans un plat allant au four, ajouter les carottes et arroser de sauce avec deux cuillères d'eau et cuire 20 mn.

BABA AUX RAISINS

Ingrédients :

■ 20 cl de lait
■ 150 g de beurre
■ 75 g de sucre
■ 1 cuillère à soupe de macis en poudre
■ 75 g de petits raisins
■ 75 g d'amandes effilées
■ 3 œufs
■ 3 cuillères à soupe d'arack
■ 1 zeste de citron coupé en lamelles et confit dans du sucre
■ 250 g de farine
■ 1 paquet de levure séchée

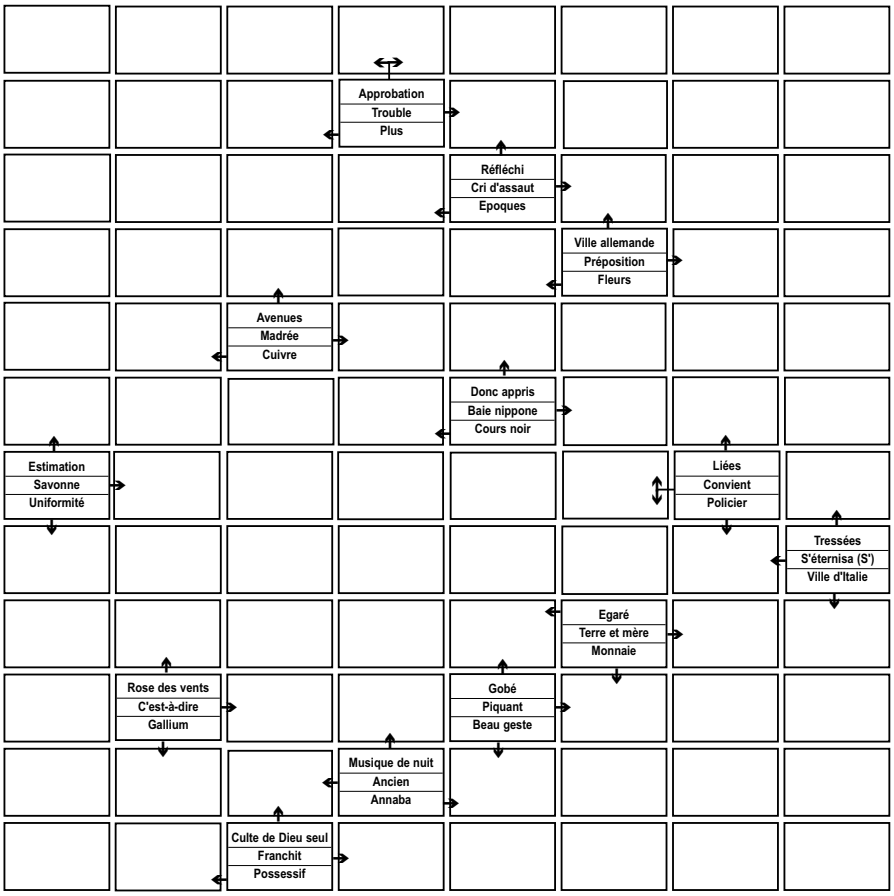
Préparation :

■ Dans une terrine, faites un puits avec la farine et la levure mélangées. Versez-y petit à petit toute la composition. Tournez vigoureusement à la cuillère en bois. La pâte plutôt mollette doit être assez épaisse pour que s'y maintienne



une cuillère.
■ Garnir un moule à baba de 22 cm ou un moule à hauts bords préalablement huilé. Faites lever entre 22° et 25° jusqu'à ce que le baba remplisse approximativement toute la forme.
■ Enfournez à four chaud pour une demi-heure. Laissez le gâteau refroidir dans le four porte grand ouvert. Démoulez quand il est froid. Saupoudrez d'un peu de sucre glace et décorez de lamelles de zestes de citron confits dans du sucre ou cuits dans un sirop léger.
■ Vous pouvez également glacer en mêlant au sucre le zeste de citron.

Mots fléchés n° 1467



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1466

Horizontalement

- BROCARD
COUS - MAI
ALAISE - N
TE - RENIE

ARRIMER -
LOIS - ERG
OSE - ISEO
G - NUL - ES

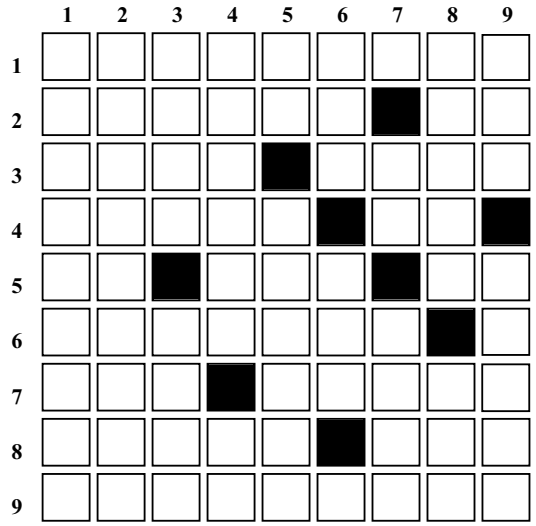
URSS - ALI
EU - AMI - E
REA - EMIR
ARROSEES

Verticalement

- CATALOGUERA
BOLEROS - RUER
RUA - RIENS -AR
OSIRIS - USA - O

C - SEM - IL - MES
AMENEES - AIME
RA - IRREEL - IE
DINE - GOSIERS

Mots croisés 9/9 n° 1467



HORIZONTALEMENT

1. Mettent des obstacles - 2. Fusilier américain - Contracté - 3. Adjura - Poisson - 4. Espace sablé - Dans le vent - 5. Possessif - Tribunal international - Devant la matière - 6. Embrasse - 7. Ville du Brésil - Procédé de radionavigation - 8. Circonspect - Elle a sa charte - 9. Monnaies romaines.

VERTICALEMENT

1. Alourdiras - 2. Qui appartient au récit - 3. Fait un choix - Monarques - 4. Plaisante - Petit cube - 5. Cycle - Débarrassée de ses poils - 6. Solitaire, c'est le ténia - Déesse marine - 7. Unau - Commerce ancien - 8. Petite même adulte - Cancre - 9. Abattu - Cavité d'os.

SOLUTION N° 1466

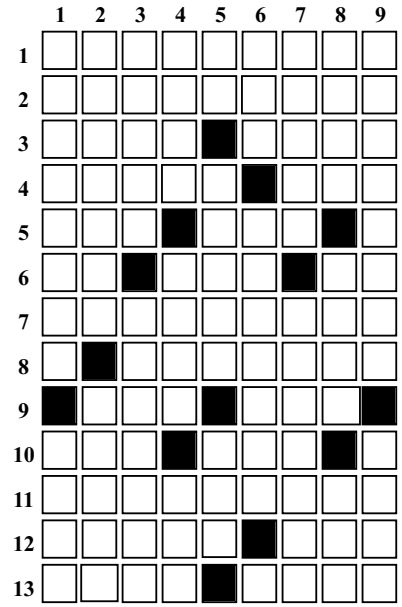
HORIZONTALEMENT

ACCEPTENT
PREMIERES
PIPE - NEVA
AMEUTE - ER
RIS - ABUS -
EN - PURS - C
NETO - ENTA
CL - ROSEES
ESSEN - ETA

VERTICALEMENT

APPARENCE
CRIMINELS
CEPES - T - S
EMEU - PORE
PI - TAU - ON
TENEBRES -
ERE - USNEE
NEVES - TET
TSAR - CASA

Mots croisés 9/13 n° 1467



HORIZONTALEMENT

1. Tenues de clochard - 2. Habituel - 3. Bande de tigre - Droit - 4. Team milanais - Façon de parler - 5. Consultes - Il est témoin d'une naissance - 6. Vu écrit - Point essentiel - Cours court - 7. Se faire prêter - 8. Causes - 9. Cri de bûcheron - Râpé - 10. Gousse parfumée - L'oiseau en est pourvu - 11. Saucisse - 12. Petite lame - Sans effet - 13. Premières nommées - Monnaie américaine.

VERTICALEMENT

1. Grands singes - Réserve d'énergie - 2. On l'utilise dans le nucléaire - Braiment - 3. Règles - Amande grillée et sucrée - 4. Réfutée - Hardiesse - Réservoir laitier - 5. En vogue - Brillé - Indique un doute - 6. Sans ressource - Erotique - 7. Affable - Région d'Italie - 8. Lac des Etats-Unis - Moyen de direction - Camouflés - 9. Parfums - Auréole lumineuse.

SOLUTION N° 1466

HORIZONTALEMENT

BOOMERANG
ENRACINEE
SUBIR - TEL
T - INOUIS -
SET - ULM - E
ETES - TIFS
LA - EDITES
L - SURMENE
EVALUE - TU

ROIS - MIEL
SUS - FESSE
- TISONS - E
RESTITUES

VERTICALEMENT

BESTSELLERS - R
ONU - ETA - VOUTE
ORBITE - SAISIS

MAIN - SEULS - ST
ECROU - DRU - FOI
RI - ULTIMEMENT
ANTIMITE - ISSU
NEES - FENTES - EGEL - ESSEULEES

SODUKU 158

Pour jouer au Soduku

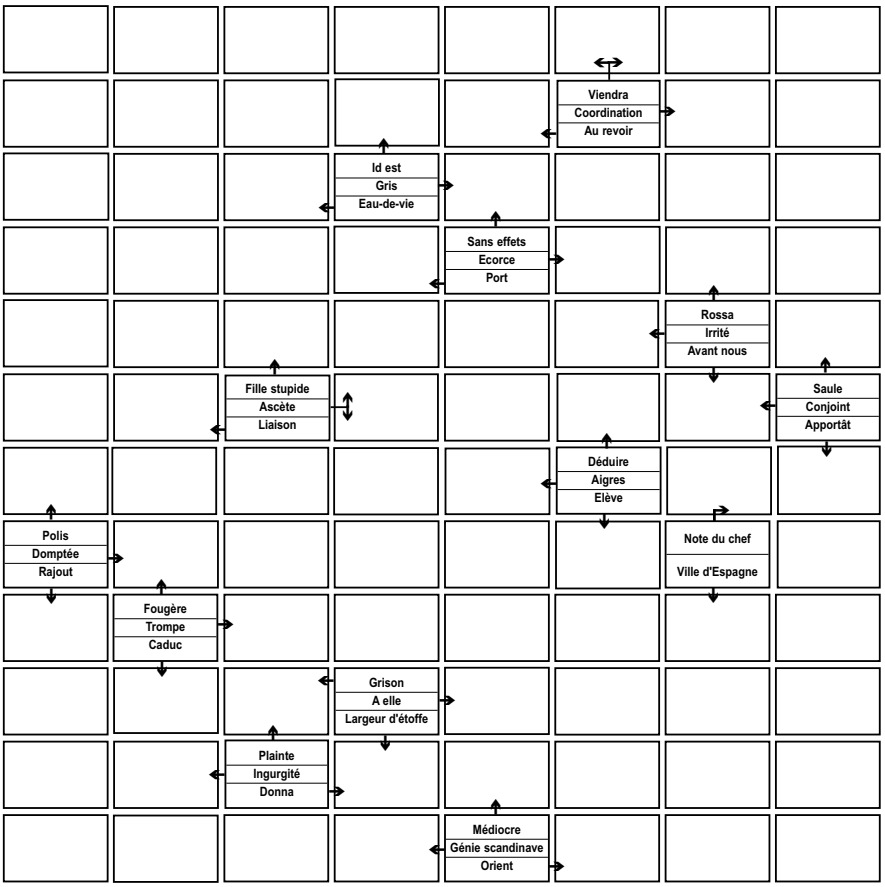
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	3		1	5		4		
		9					2	
5			4					1
	8		3					9
	4	7		1		5	8	
9			8		6		7	
8				6	3			4
3	2					9		
		5		9	4		1	

SOLUTIONS

3	9	8	1	5	4	2	6	7
1	6	4	7	2	3	9	8	5
7	2	5	9	8	6	3	1	4
2	1	7	4	3	9	6	5	8
9	5	3	6	1	8	4	7	2
4	8	6	5	7	2	1	3	9
8	4	1	2	6	7	5	9	3
5	3	9	8	4	1	7	2	6
6	7	2	3	9	5	8	4	1

Mots fléchés n° 1373



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1372

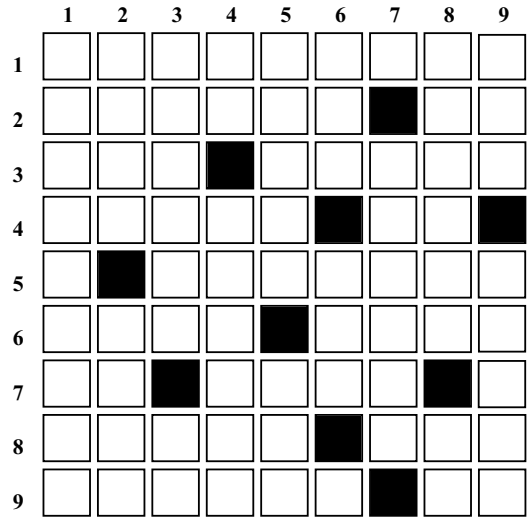
Horizontalement

ADAPTERA
VOLA - VAS
AMENE - TE
LIN - CUIR
OCELOTS -
NI - ALESE
SLAVE - EX
- EVE - EST
OSE - AU - I
M - RALEUR
ARENE - NP
RAS - PRIE

Verticalement

AVALONS - OMAR
DOMICILES - RA
ALENE - AVERES
PAN - LAVE - AN -
T - ECOLE - ALEP
EV - UTE - EUE - R
RATISSES - UNI
ASER - EXTIRPE

Mots croisés 9/9 n° 1373



HORIZONTALEMENT

1. Saines et sauves - 2. Sentiment de camaraderie - Gardé pour soi - 3. Empeste - Enveloppes - 4. Recouvré - Apparu - 5. Patins de ville - 6. Pacte atlantique - Sorti de - 7. Pulsions - Indique la conséquence - 8. Oiseau de proie - Elle entoure le kimono - 9. Bêtise - Vieux do.

VERTICALEMENT

1. S'avança auprès de - 2. Bouleversée - Il se tient derrière la glace - 3. Montagne ibérique - Béryllium - 4. Lettres de coopérant - Grand rapace - 5. Ascendant - Entendu - 6. Gaz sonore - Tissu végétal - 7. Filiale de l'ONU - 8. Canaux côtiers - Absorbé - 9. Mémorisés - Endura.

SOLUTION N°1372

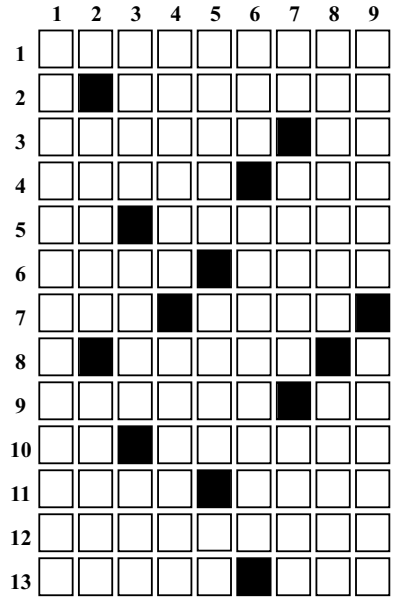
HORIZONTALEMENT

CARPETTES
OSEE - GANT
CAPTIVITE
O - ARN - SEL
TARIES - RE
IRE - PATIS
ERECTION -
RE - LEGUES
STE - SASSE

VERTICALEMENT

COCOTIERS
ASA - ARRET
REPAREE - E
PETRI - CL -
E - INEPTES
TGV - SAIGA
TAIS - TOUS
ENTERINES
STELES - SE

Mots croisés 9/13 n° 1373



HORIZONTALEMENT

1. Remâcher - 2. Coiffure religieuse - 3. Fruits ou naïfs - Rubidium - 4. Disposés - Pas beaucoup - 5. Vieux soleil - Souhaitent - 6. Il mange comme quatre - De naissance - 7. L'Europe communautaire - Met - 8. Ingurgite - 9. En larmes - Voyage - 10. Possessif - Passage couvert - 11. Lac des Etats-Unis - Epuisé - 12. Exigence - 13. Instrument de mesure - Métal courant.

VERTICALEMENT

1. Réconciliation - 2. Perturbation atmosphérique - Sorte de pagne - 3. Outil de menuisier - Team madrilène - Rappel du cabot - 4. Ecrivain français - Les lois le sont - 5. Met au diamètre correct - Donc publié - Réfléchi - 6. Appel de détresse - Brutaux - 7. Petit cube - Réfléchit - Cornichon - 8. Inauguré - Crue - 9. Repousse - Niveau.

SOLUTION N° 1372

HORIZONTALEMENT

RAMOLLIES
EVACUE - PA
HAIR - TIEN
ALLER - LES
BAL - IDES -
I - ENCRA - A
LATERALES
IL - SAC - LS
TET - CUVEE
EPIS - LIER
R - BOCAL - V
ATELE - LUI
SUT - STARS

VERTICALEMENT

REHABILITERAS
AVALA - ALEP -
TU
MAILLET - TIBET
OCRE - NES -
SOL -
LU - RICRAC -
CES
LET - DRACULA -
T
I - ILEAL - VILLA
EPEES - ELEE -
UR
SANS - ASSERVIS

soduku 102

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		6				3		
					6			
		1	9					2
	1			4				3
3	6						9	1
4				8			5	
2			1		7	5		
			8					
	4	3				7		

Solutions

8	9	7	2	6	1	4	5	3
5	4	2	3	8	7	9	6	1
1	6	3	9	4	5	7	2	8
9	3	8	1	7	2	6	4	5
6	5	4	8	9	3	1	7	2
7	2	1	6	5	4	3	8	9
3	8	5	4	1	6	2	9	7
4	1	9	7	2	8	5	3	6
2	7	6	5	3	9	8	1	4

TF1 — 20.55 : Zoo



Série avec James Wolk, Nora Arnezeder…
Alors qu'un avis de recherche est lancé contre le groupe par le FBI, les fugitifs projettent de partir en Zambie mais souhaitent auparavant se rendre dans un zoo de Floride pour y récupérer un électroporateur. Ray Endicott, un ex-marine incontrôlable qui milite pour les droits des animaux, les aide dans cette mission. Mais sur place, les choses dégénèrent et Endicott est blessé par des gardes.

CANAL+ — 21.00 : Whiplash



Drame avec Miles Teller, JK Simmons
Whiplash A 19 ans, Andrew est un jeune batteur ambitieux. Il est remarqué par Terence Fletcher, qui dirige la classe de jazz du conservatoire Shaffer de New York, la meilleure du pays. Andrew, qui est très doué, s'entraîne avec acharnement pour être à la hauteur des exigences de ce professeur redouté. Et en effet, les premières répétitions sont éprouvantes, car Fletcher se montre humiliant avec certains élèves..

M6 — 20.55 : Félins



FILM DOCUMENTAIRE - Américain (2011) - 1h27
Félins En Afrique, au Kenya, sur les splendides terres massaï, vit Sita, une femelle guépard. Solitaire, elle a donné naissance à cinq petits qu'elle essaie d'élever en les préservant de tous les dangers. Layla, une lionne, est la mère de Mara, âgée de six mois. Toutes deux font partie de la troupe dirigée par le vieux et fier Fang. De l'autre côté de la rivière, Kali, un autre lion règne sur les siens. Il compte bien traverser les eaux et prendre la place de Fang. Bientôt, accompagné de ses ...

France 2 — 20.55 : L'hôtel du Libre-échange



Spectateurs
L'hôtel du Libre-échange A la fin du XIXe siècle, à Paris, Marcelle Paillardin est exaspérée par l'attitude cavalière de son mari, un architecte bedonnant. Aussi, lorsque ce dernier lui annonce qu'il doit passer la nuit dans une chambre hantée pour y constater la présence d'esprits, Marcelle décide-t-elle de prêter l'oreille aux propos enjôleurs de leur ami et entrepreneur en bâtiment Pinglet. Le couple se retrouve au Libre échange, un hôtel minable de la rue de Provence où il croise Maxime, le ...

France 3 — 20.55 : Marius



Drame avec Raphaël Personnaz, Daniel Auteuil…
Marius A Marseille, Marius travaille sans passion dans le bar de la Marine, qui appartient à son père, César. Fanny, qui vend des coquillages, est amoureuse depuis toujours de Marius. Seulement, le jeune homme ne rêve que d'une chose, partir en mer. Pour le rendre jaloux, Fanny lui affirme qu'elle va prochainement épouser Panisse, un ami de César. Mais Marius est sur le point d'accepter l'offre d'un marin qui lui propose d'embarquer en mer.

TV5MONDE — 21.00 : Le voyage de monsieur Perrichon



Téléfilm avec Nathalie Cerda, Noémie Merlant…
Le voyage de monsieur Perrichon Au XIXe siècle, Monsieur Perrichon, archétype de l'honnête bourgeois enflé de vanité et d'ambition mondaine, décide de se retirer des affaires. Pour l'occasion, il emmène son épouse et sa fille Henriette en voyage d'agrément à Chamonix, en Haute-Savoie. Daniel et Armand, deux hommes amoureux d'Henriette, suivent la petite famille jusqu'au refuge du mont Blanc. Les prétendants se livrent alors à un véritable duel pour gagner la main de la Belle.

AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE:
autoalgerie.com

INDUSTRIE AUTOMOBILE :

Batna s'apprête à accueillir l'usine Hyundai Algérie

Les choses semblent se préciser pour la future usine Hyundai en Algérie. Ainsi et après l'ambassadeur, le Wali de Batna annonce une future marque sud-coréenne dans sa wilaya.



Les choses semblent s'accélérer pour l'installation d'une usine Hyundai en Algérie. L'annonce faite par l'ambassadeur de Corée du Sud semble se préciser. Les informations en notre possession recoupées avec les déclaration du Wali de Batna tendent à confirmer la localisation de cette dernière qui devrait justement se situer dans cette wilaya de l'Est du Pays, plus précisément dans la commune d'El Madher.
Cette usine ne sera donc pas installée dans le futur pôle automobile à l'ouest. De ce fait, l'installation d'usines dans d'autres régions du pays n'est plus à exclure, à l'instar de celle de Fiat qui, selon nos sources, devrait atterrir du côté de Annaba.
M. Salamani a même fait part de sa "grande satisfaction" devant le rythme des travaux d'aménagement qui tirent à leur fin dans la zone d'activités de la commune, affirmant que les unités qui y sont déjà installées entreront "bientôt" en production.
Si les informations quant à a partie algérienne ne sont pas encore officielles, les bruits de couloir parlent de Global Motors pour la partie algérienne. D'ailleurs le site web de ce dernier a été tout récemment enrichi et a été marqué par l'apparition d'un espace dédié à Hyundai sous l'appellation GHMA (Global Hyundai Motor Algérie ?). Le lien pointe vers un nom de domaine, ghma-dz.com, enregistré le.... 17 novembre 2015.
Nous n'en savons pas davantage pour le moment, notamment sur la gamme qui sera produite chez nous.
L'on parle cependant de véhicules particuliers. L'information relative à la gamme qui y sera produite n'étant pas confirmée, nous attendrons l'annonce officielle de la signature du contrat pour en savoir plus.

Peugeot : Future 508, aux allures d'Exalt



LA NOUVELLE GÉNÉRATION de la 508 devrait s'inspirer fortement du concept Exalt et inaugurer de nouvelles technologies chez Peugeot.
Ce n'est pas une surprise, la future génération de la 508 devrait puiser son inspiration de l'Exalt, le concept qui, depuis plus d'une année, a exposé sous ses deux variantes les orientations que Peugeot va prendre pour concevoir sa future berline haut de gamme.
Une information qui se précise encore plus suite à la publication du site français L'Automobile, généralement bien au fait de ce qui se trame chez la marque au lion, qui confirme que la future 508 affichera une allure de berline quatre portes Coupé, à l'image de ce qui a été présenté par Peugeot sur le concept Exalt.
Cette même source précise également que cette nouvelle génération de la 508 reposera sur la plateforme EMP2, ce qui lui permettra de perdre quelques dizaines de kilos. Mais aussi qu'elle inaugurera de nouvelles technologies dans la gamme Peugeot, telles que l'assistant de conduite, que ce soit en embouteillage ou sur voie rapide.
Par contre, Peugeot ne devrait pas lancer cette seconde génération de la 508 avant 2017.

Bugatti : LA CHIRON S'ANNONCE POUR LE SALON DE GENÈVE 2016



BUGATTI annonce à travers une carte de vœux la présentation de la tant attendue Chiron au Salon de Genève 2016.
Il s'agit sans conteste de l'un des modèles les plus attendu en 2016, la Bugatti Chiron en l'occurrence, celle qui devra reprendre le témoin à la Veyron et, surtout, repousser encore plus les limites fixées par cette dernière qui s'est distinguée en étant le tout premier véhicule de série à dépasser officiellement les 400 km/h et à proposer plus de 1 000ch sous le capot. La Chiron devra donc faire mieux, être plus rapide, plus puissante. Une Chiron qui est annoncée avec au moins 1 500ch sous le capot grâce à une configuration hybride qui associera le W16 à un ou des blocs électriques et qui devra dépasser largement les 430 km/h afin de s'adjuger le titre de voiture de série la plus rapide au monde.Les rumeurs annoncent même une vitesse de pointe dépassant les... 450 km/h !
Bugatti annonce officiellement la présentation de la Chiron à travers une carte de vœux publiée par le célèbre site World-CarFans. Sur cette carte, on y découvre une image de la Chiron, toujours camouflée sous un drap, mais aussi un message annonçant sa présentation au Salon de Genève 2016.
Le Salon de Genève ouvrant ses portes le 1er mars 2016, il ne reste donc plus que quelques mois pour découvrir celle qui devra se hisser au premier rang des hypercars.

What Van ? : *Le Dacia Duster "Société" récompensé dans la catégorie 4x4*



DACIA DUSTER Société s'illustre en Angleterre dans l'univers du véhicule utilitaire avec le prix "WHAT VAN ?" 2016 dans la catégorie 4x4.
Loué pour ses capacités tout terrain, son confort de conduite et son rapport prix-équipement, le Duster est un outil polyvalent pour les pro qui doivent parfois sortir des sentiers battus.
Dérivé du véhicule particulier, Duster Société propose une charge utile jusqu'à 550KG et un volume d'au moins 1m3 . Il peut se transformer en véritable boîte à outil pour accompagner des professionnels aux besoins multiples et aux trajets variés. Econome à l'achat comme à l'usage, il séduit tout particulièrement cette cible très sensible à l'aspect budgétaire.
Paul Baker éditeur de "What Van ?" explique ce choix : "l'arrivée du Dacia Duster Société a créé sur cette niche de marché une nouvelle alternative, intéressante et accessible proposant une offre unique sur le marché, raison pour laquelle nous l'avons récompensé du prix « 4x4 Van » de l'année. Simple, bien doté, tout terrain et confortable, le Duster société est une offre adaptée et bienvenue dans le segment des véhicules utilitaires légers au Royaume Uni. »
Ce trophée démontre une fois encore la capacité de la marque Dacia à proposer des véhicules adaptés à ses clients, avec l'équipement adéquat et au juste prix.

ALD Automotive : *ALD Automotive Algérie, sponsor majeur de l'équipe national de rugby*



ALD AUTOMOTIVE ALGÉRIE félicite l'équipe nationale de rugby d'Algérie pour la belle victoire obtenue ce vendredi 18 décembre 2015 au stade Zabana d'Oran contre l'excellente équipe nationale de rugby de Tunisie.
Le groupe Société Générale, dont ALD Automotive est la filiale spécialisée en financement et gestion de flottes automobiles aux entreprises, est un partenaire majeur et historique du rugby international et en partage ses valeurs d'esprit d'équipe et d'engagement.
Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, ALD Automotive Algérie se dit « très fière d'avoir été l'un des partenaires officiels de ce 1er match international de l'équipe nationale d'Algérie et remercie la jeune et prometteuse fédération nationale de rugby de lui avoir donné cette opportunité ».
Pour ALD Automotive Algérie, cet événement est une grande opportunité de partager son engagement pour le rugby, en célébrant une des valeurs communes fortes, l'esprit d'équipe. Cet engagement de tous les instants, et sur tous les terrains, "nous a naturellement conduits à devenir partenaire majeur du premier match de rugby en Algérie", pouvons-nous également lire. C'est avec une grande fierté que « nous avons été partenaire d'un moment historique et une première pour cette équipe, et ce après 43 ans d'absence ».

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:05	12:27	14:59	17:20	18:44
CONSTANTINE	06:09	12:32	15:05	17:26	18:50
ALGER	06:24	12:46	15:18	17:39	19:03
OUARGLA	06:08	12:37	15:21	17:43	19:01
CHLEF	06:30	12:53	15:26	17:48	19:11
MOSTAGANEM	06:35	12:58	15:32	17:53	19:16
ORAN	06:37	13:01	15:35	17:57	19:20

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5354 - MARDI 10 RABIE EL AWAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	21°	11°
Oran	22°	10°
Constantine	18°	5°
Ouargla	21°	6°

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Plus de 4 000 morts sur les routes algériennes en 2015



DR

Les routes ont été meurtrières durant l'année 2015. La barre des 4 000 morts sera franchie d'ici la fin de l'année en cours, a révélé, hier, le Commissaire divisionnaire de la DGSN, Ahmed Naït El Hocine.

La sécurité routière inquiète de plus en plus les autorités. Le bilan macabre qui a été révélé, hier, par Ahmed Nait El Hocine, faisant état d'une moyenne de 4 000 morts et environ 45 000 blessés constatés annuellement, confirme que les accidents de la route continuent à constituer un défi de taille face auquel les services de sécurité semblent comme désarmés. L'officier signale à ce propos que ce tragique bilan va une fois de plus être franchi pour l'année 2015. Intervenant hier sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne, l'officier a fait savoir, cependant, que l'introduction de patrouilles motorisées le long des grands axes routiers ont permis de diminuer de 7% le nombre des accidents et écartant celui des morts et des blessés. Il impute la persistance des sinistres routiers à l'absence d'une politique de sécurité routière réfléchie et au retard à mettre sur pied un Centre national dont les actions soient centrées sur l'étude de ces meurtriers phénomènes et les mécanismes permettant de les endiguer. Entre autres mesures, il préconise, en même temps, la totale révision du dispositif régissant la circulation automobile.

Autre suggestion du Commissaire divisionnaire, Ahmed Naït El Hocine, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme routier : est de mettre le Centre National de la Sécurité Routière (CNSR) sous tutelle du ministère de l'Intérieur afin de lui permettre de fédérer les efforts de l'ensemble des services chargés de veiller à la bonne application du code de la route. L'introduction annoncée d'un permis biométrique à point, en même temps que des initiatives en matière éducative et répressive, représentent, selon lui, d'autres moyens d'enrayer la prolifération des accidents de la route. Les raisons des sinistres routiers, l'invité les impute pour 90% à l'erreur humaine. « Y figurent, dit-il, l'inobservation des règles de conduite», mais aussi la qualité discutable de formation dispensées par les auto-écoles. Le représentant de la Direction générale de la Sûreté nationale révèle, par ailleurs, que la multiplication de l'usage des deux-roues, particulièrement en milieu urbain, est à l'origine de 17% du total des accidents enregistrés et des victimes qu'il provoque. Parmi les mesures prises à leur encontre, il annonce que les propriétaires de ces engins roulant vont, désormais, se voir imposer la possession d'un permis de conduire pour pouvoir les utiliser.

Lynda Louifi

Suspension aujourd'hui de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes d'Alger

L'ALIMENTATION en eau potable sera suspendue mardi dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger pour effectuer la réparation d'une fuite «importante» sur une canalisation principale de production, a annoncé lundi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Ces travaux vont ainsi engendrer une suspension de l'eau potable de 8h00 à 16h00 dans les communes de Draria, El Achour, Kheraicia (une partie), Baba Hassen, Ouled Fayet, Dely Brahim, Saoula (une partie), Souidania, Rahmania, Douéra (une partie), Tassala El Medja (Cité 1040 logements et Cité 930 logts), et Oued Chebel (Cité 3216 logts Chaibia), a précisé la même source. La SEEAL a affirmé que la situation se «rétablira progressivement» dès l'achèvement des travaux de réparation, précisant qu'un dispositif de citernage a été mis en place pour alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers, ainsi que la population et réduire ainsi les désagréments. L'entreprise a assuré, par ailleurs, qu'elle a «tout mis en œuvre pour rétablir au plus vite la situation et assurer de nouveau la continuité du service». Pour toutes informations, les clients peuvent utiliser le numéro du centre d'accueil téléphonique opérationnel de la SEEAL (15-94), conclut le communiqué. (APS)

FÊTE DU MAWLID ENNABAWI

La journée du jeudi chômée et payée

LA JOURNÉE du jeudi 24 décembre 2015 coïncidant avec la fête du Mawlid Ennabaoui sera chômée et payée, indique un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Cette disposition concerne l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, services concédés, collectivités locales, entreprises commerciales, industrielles, artisanales et agricoles, y compris pour les personnels payés à l'heure ou à la journée, note le communiqué. Toutefois, les travailleurs exerçant sous le régime du travail posté, sont tenus d'assurer la continuité du service selon l'organisation du travail mise en place par l'employeur, précise la même source.

Djezzy participe au premier évènement SEEDSTARS Algiers

FIDÈLE à sa stratégie de développement et de soutien aux startups, vecteur de création de plus-value et de richesse, Djezzy participe en tant que sponsor exclusif au premier évènement SEEDSTARS Algiers qu'organise le jeudi 17 décembre la SARL INTUITION au niveau de l'incubateur de Sidi Abdallah.

Filiale locale du SEEDSTARS World, SEEDSTARS Algiers entend, à travers cet évènement, créer un réseau pour les entrepreneurs de qualité à travers le monde et les aider dans leurs projets d'investissements, chacun dans son domaine d'entreprenariat et les accompagner dans les différentes étapes afin de mieux interagir face aux nouvelles exigences du marché. Lors de cet évènement, les meilleures Startups sont invitées à semer devant un Jury composé de membres algériens et étrangers, les graines de futurs projets et d'idées qui seront des réalités dans un avenir proche. Le gagnant de ce concours représentera l'Algérie lors de la finale annuelle de SEEDSTARS World qui aura lieu dans la ville Suisse, Lausanne en 2016.

PROMOTION OOREDOO

Un Samsung E1200 et une SIM avec 200 DA de crédit à seulement 1990 DA

OOREDOO célèbre la fin de l'année 2015 avec ses clients et leur propose un téléphone Samsung E1200 avec une SIM Ooredoo au prix exceptionnel de 1990 DA seulement et ce jusqu'à épuisement du stock. En effet, pour seulement 1990 DA, le client Ooredoo bénéficie d'un téléphone Samsung E1200 doté d'une SIM « La Plus » contenant 200 DA de crédit, et de 5 minutes d'appels gratuits chaque jour valables vers le réseau Ooredoo de 5H à 17H.

Le trait de Sidou

